

Préambule

Cette monographie a été réalisée par la commune de Arr avec l'appui du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (G.R.D.R.) dans le cadre du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (P.A.I.D.E.L.) en Mauritanie. Le P.A.I.D.E.L. est financé par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération français à travers la convention d'objectifs 2001-2003 et est sous la tutelle du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie (M.D.R.E.).

G.R.D.R.

Siège social

20 rue Voltaire,
93 100 Montreuil - France
Tél.: (33.1) 48 57 75 80
Fax : (33.1) 48 57 59 75

Cellule d'Appui aux Initiatives
de Développement Local,
B.P. 91, Sélibaby – Mauritanie
Tél et Fax : (222) 534 43 47
Courriel : grdr@mauritel.mr

Monographie de la commune de *Arr*

Table des matières

Carte de la commune de <i>Arr</i> dans la région du <i>Guidimakha</i>	p.3
Carte de la commune de <i>Arr</i> (1 / 200 000 ^e)	p.4
Introduction	p.5
I) <u>Présentation de la commune de <i>Arr</i></u>	p. 5
I.1- Création de la commune	p. 5
I.2- Paysage géographique et logiques de l'implantation villageoise	p. 6
I.3- Historique du peuplement communal	p. 9
I.4- Population communale : composition, évolution, dynamiques migratoires	p. 11
II) <u>Services sociaux et activités économiques</u>	p. 15
II.1- Les services sociaux	p. 15
II.1.1- L'éducation	p. 15
II.1.2- La santé	p. 18
II.1.3- Les ressources en eau	p. 21
II.2- Les activités économiques	p. 24
II.2.1- L'agriculture et la pratique récente du maraîchage	p. 24
II.2.2- L'élevage	p. 27
II.2.3- L'exploitation des ressources naturelles	p. 28
II.3- <i>Arr</i> et <i>Testaye</i> : deux relais qui polarisent l'espace communal	p. 29
III) <u>La « diversité » au fondement d'une identité communale forte ?</u>	p. 33
III.1- Des contraintes fortes qui freinent le développement communal	p. 33
III.2 Des ressources humaines et financières contrastées	p. 33
III.3- Des priorités qui se complètent : vers un plan de développement communal	p. 39

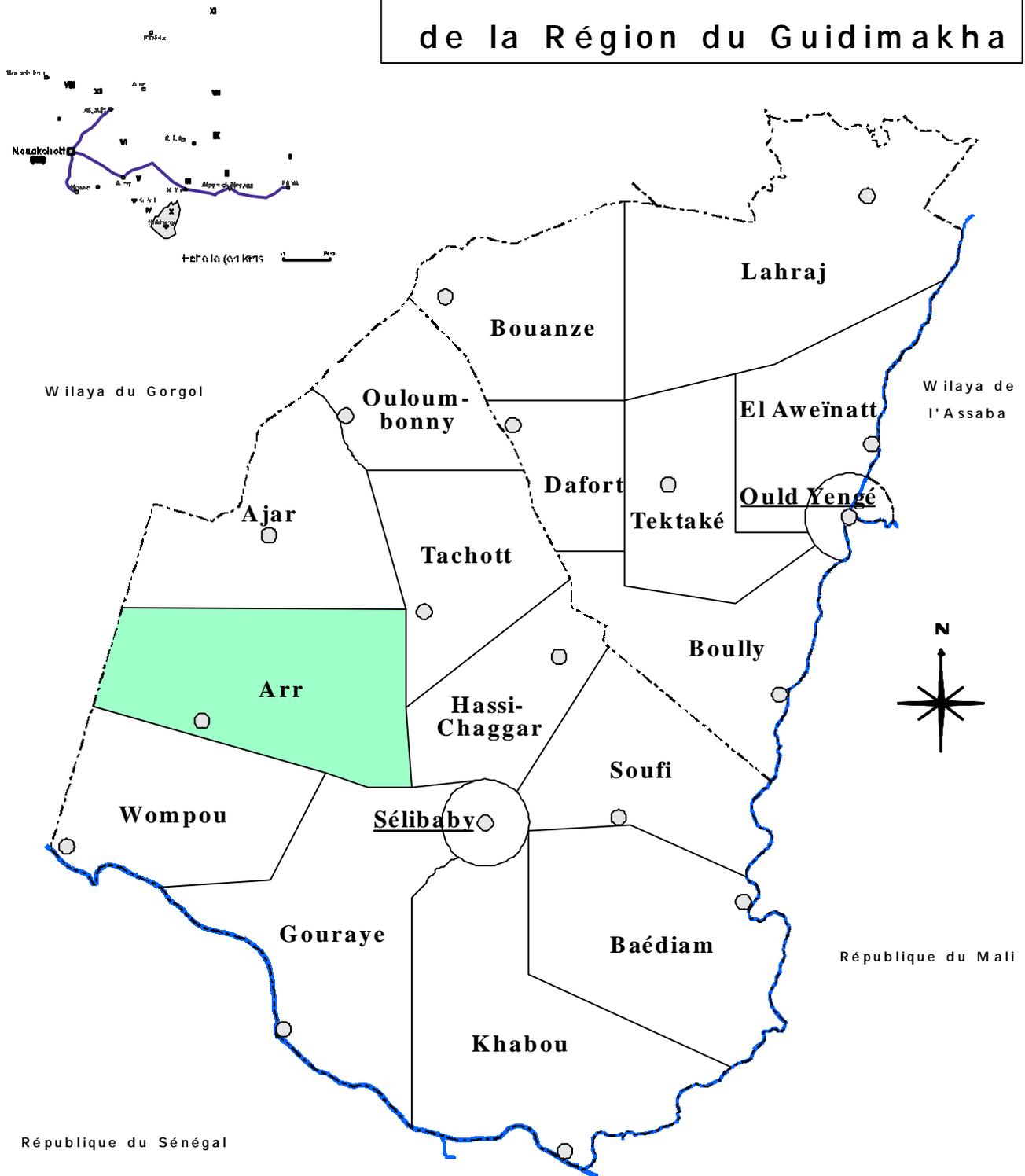
Liste des tableaux

- <u>Tableau n°1</u> : Répartition de la population	p. 7
- <u>Tableau n°2</u> : Les infrastructures publiques de l'éducation	p. 14
- <u>Tableau n°3</u> : Les infrastructures publiques de la santé	p. 17
- <u>Tableau n°4</u> : Les ressources hydrauliques	p. 20
- <u>Tableau n°5</u> : Les activités agricoles	p. 23
- <u>Tableau n°6</u> : Les activités d'élevage	p. 26
- <u>Tableau n°7</u> : Les infrastructures économiques	p. 30
- <u>Tableau n°8</u> : Les coopératives professionnelles	p. 35
- <u>Tableau n°9</u> : L'ordre des priorités	p. 38

Annexes

- <u>Tableau n°10</u> : Petit historique des localités de la commune de <i>Arr</i>	p. 43
- Fiches de synthèse de chaque localité	p. 45
- Tableau récapitulatif des distances entre les localités	p. 55
- De l'enquête à la rédaction : contexte et méthodologie	p. 56

Découpage administratif de la Région du Guidimakha

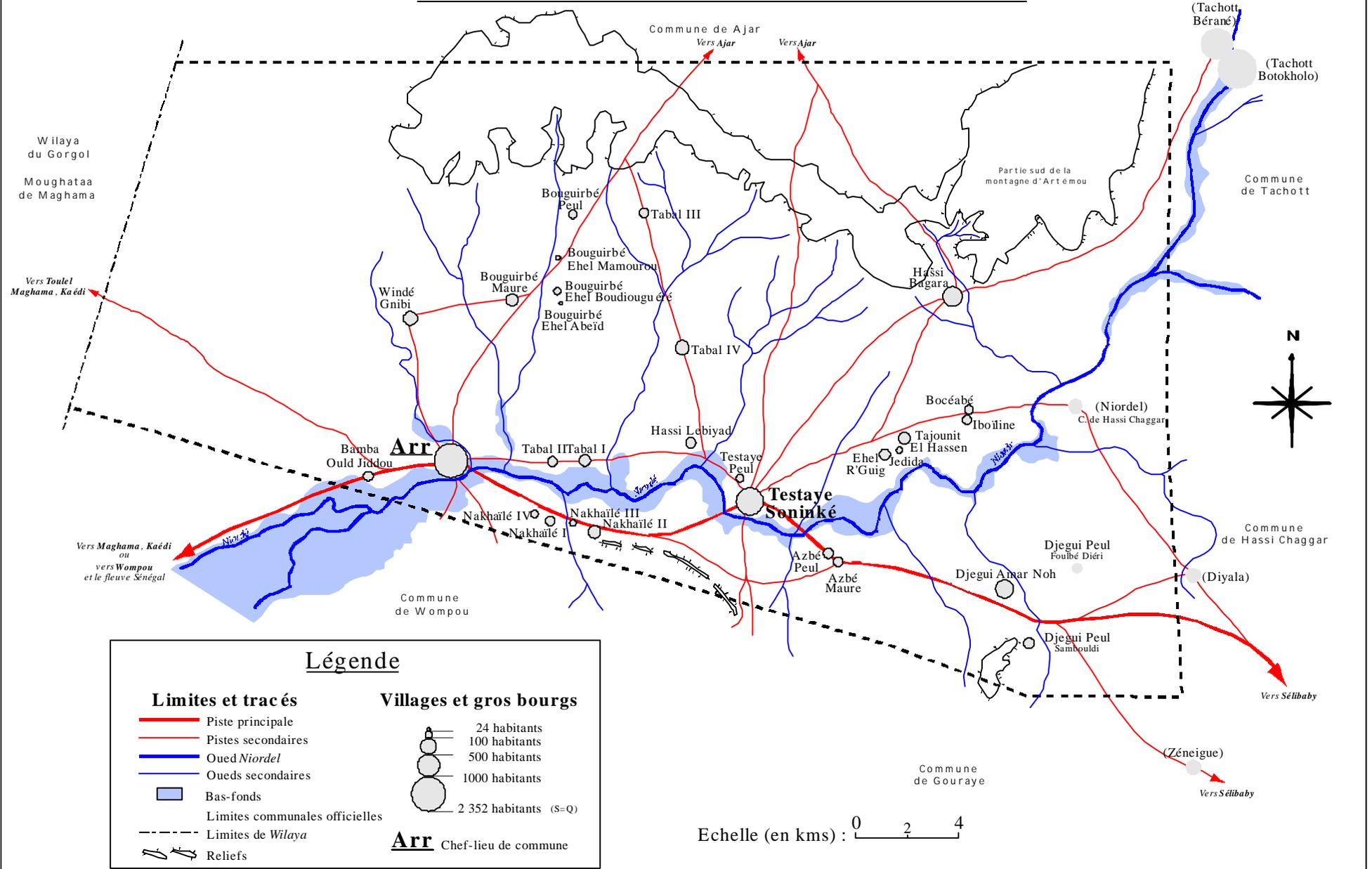


Légende

- Fleuve Sénégal
- Oued Karakoro
- Limites communales
- - - - Limites de Moughataa
- - - - Limites de Wilaya
- Chef-lieu de commune
- Commune de ARR

Echelle (en kms) : 0 10 20 30

Carte de la commune de ARR



La commune de *Arr* est traversée par l'une des trois pistes qui rattachent le *Guidimakha* au reste de la Mauritanie : il s'agit de l'axe secondaire qui relie *Sélibaby* à *Nouakchott* en passant par *Maghama* et *Kaédi* (*Wilaya* du *Gorgol*). Aussi, *Arr*, le chef-lieu de la commune, bénéficie-t-il d'une position de relais à des distances sensiblement équivalentes des centres environnants : *Sélibaby* est situé à 48 kilomètres au sud-est, *Wompou* et le fleuve Sénégal à 30 kilomètres au sud-ouest, *Maghama* à 54 kilomètres au nord-ouest, *Ajar* à 30 kilomètres au nord et *Tachott* à 46 kilomètres au nord-est. En revanche, à l'échelle de la commune, *Arr* est positionné à l'extrémité occidentale. Or, dans le *Guidimakha*, les pistes sont toutes créées par la force de l'usage selon le principe « passer où l'on peut ». Et le réseau hydrographique, dense, dissèque le paysage communal et entrave les échanges matériels et humains. Dès lors, *Arr* et un certain nombre de localités voisines sont condamnés à un enclavement chronique pendant plus de trois mois en période d'hivernage.

Une présentation succincte des spécificités historiques, géographiques et sociologiques de la commune de *Arr* permettra ensuite d'approfondir l'étude de l'offre et la demande en termes de services sociaux (éducation, santé, eau) et d'activités économiques traditionnelles (agriculture, élevage, cueillette) avant de restituer les logiques internes de circulation qui voient l'aire d'attraction des deux gros bourgs, *Arr* et *Testaye*, couvrir l'ensemble de la surface communale et polariser chacun la moitié des localités recensées. Enfin, l'analyse systémique des contraintes, des ressources (dynamiques locales, budget communal...) et des priorités manifestées au niveau de chaque localité favorisera la définition d'un plan de développement local à l'échelle communale.

I) Présentation de la commune :

I.1- Création de la commune :

Le décret n°88-188 du 6 décembre 1988 créant les communes rurales dans le *Guidimakha* stipule dans son article VI que **la commune de *Arr* est limitée :**

- **Au nord**, par **la commune d'*Ajar*** (le parallèle 15°26.00' N.).
- **A l'est**, par **les communes de *Tachott* et de *Hassi Chaggar*** (le méridien 12°17. 00' O. jusqu'au point de coordonnées (15° 18. 36' N. ; 12° 17. 00' O.) puis dans le prolongement, la droite qui rejoint le point de croisement de coordonnées (15° 04. 00' N. ; route *Sélibaby - Gouraye*) mais seulement jusqu'au croisement avec le parallèle 15° 12. 48' N.).
- **Au sud**, par **les communes de *Gouraye* et de *Wompou*** (le parallèle 15°12. 48' N. puis la droite qui relie le point (15° 12. 48' N. ; 12° 20. 00' O.) au point (15° 13. 48' N. ; 12° 23. 30' O.) et enfin celle qui rejoint le point d'intersection entre le parallèle 15° 18. 30' N. et la limite entre les *Moughataa* de *Sélibaby* et de *Maghama* (droite issue du fleuve *Sénégal*, à mi-distance entre *Wompou* et *Koumbou*, qui relie l'oued *Garfa* en passant à 6 kms à l'ouest de *Ajar Lebihad*).
- **A l'ouest**, par **la *Moughataa* de *Maghama***.

Si ces limites sont sur le papier clairement définies, sur le terrain, il est souvent impossible de les repérer précisément. Mais le maire et les conseillers municipaux savent exactement quels sont les villages qui dépendent de la commune même si ce chiffre a varié au rythme des créations récentes. A la date de l'enquête, le conseil municipal s'accordait pour recenser **30 localités¹ réparties sur l'ensemble de la surface communale.**

¹ **Ce chiffre a évolué** selon la définition qui était attribuée au terme « localité ». Le dernier recensement (en 1988) précisait qu'*on appelle « village » tout lieu de peuplement possédant au moins une habitation inamovible.* Et d'ajouter que *le « lieu de résidence » est la localité où la personne habite au moins six mois de l'année.* Comment recenser les « campements » qui ne vivent que pendant l'hivernage ? Comment considérer les « villages » qui sont désertés par les familles semi-nomades pendant plusieurs mois durant la saison chaude ? Si le chiffre de 30 localités a été finalement arrêté par le conseil municipal, cette fluctuation est bien **le signe d'une fréquente mobilité** encore caractéristique de modes de vie dont il faudra essayer de comprendre les logiques.

Toutefois, **le tracé officiel fait ressortir une ambiguïté** : la localité de *Niordel* située à l'est de la commune et à l'intérieur des limites communales officielles, est administrativement rattachée à la commune voisine de *Hassi Chaggar*. Le cadre géographique fixé par le décret n°88-188 n'a jamais été matérialisé. Les localités ont été réparties dans chaque commune selon une logique qui cherchait à respecter au mieux ces limites communales mais le manque de connaissance des coordonnées géographiques des villages concernés et l'absence de documents cartographiques régionaux fiables sont à l'origine de cette ambiguïté.

I.2- Paysages géographiques et logiques de l'implantation villageoise :

La commune de Arr est assez vaste et la densité de population relativement faible. Elle s'étend sur une superficie d'environ 850 km² - cinquième commune la plus vaste dans une région d'environ 10 800 km² - et est peuplée par **10 236 habitants**, ce qui la situe au sixième rang et lui confère une densité de 12 habitants / km².

Cette population est dispersée dans trente localités. Le nombre important de localités, leur éparpillement et la forte croissance démographique donnent paradoxalement à la commune de *Arr*, l'apparence d'un territoire fortement peuplé. La situation géographique de tous ces villages est essentiellement fonction des potentialités de l'environnement, c'est-à-dire des disponibilités en terres cultivables pour les agriculteurs, en pâturages abondants pour les éleveurs et de manière générale, surtout des réserves en eau.

I.2.1- Relief, climat et réseau hydrographique :

Le paysage géographique de la commune se compose d'une vaste plaine légèrement inclinée vers l'ouest et le sud-ouest. Dans la partie nord-est apparaît la montagne dite « d'*Artémou* » (*Hairé Artémou*, 130 mètres d'altitude) qui se prolonge vers l'ouest (110 mètres) en se confondant avec la limite de la commune d'*Ajar*. Par endroits subsistent quelques inselbergs granitiques - *Dje-gui Peul* (108 mètres), colline de *Nakhailé* (80 mètres) - qui surplombent d'une cinquantaine de mètres une altitude moyenne comprise entre 30 et 60 mètres.

Le climat correspond à celui de la zone soudano-sahélienne, caractérisé par **une saison des pluies** qui s'étale sur trois ou quatre mois (de juillet à octobre), **une saison froide** (de novembre à février) et **une saison chaude** (de mars à juin). La commune de *Arr* bénéficie d'une position méridionale qui lui confère **une moyenne pluviométrique annuelle parmi les plus élevées de la région**, et donc du pays (environ 512 mm / an). Il existe une station pluviométrique privée à *Arr* mais les données de références officielles sont celles des stations de *Sélibaby* et de *Khabou*.

Stations	1989	1993	1994	1995	1996	1997	1999
<i>Sélibaby</i>	572	627	663	584	358	429	691
<i>Khabou</i>	557	400	487	527	267	336	670

Source : Délégation régionale du M.D.R.E., à *Sélibaby*.

Les températures maximales dépassent quotidiennement 40 °C. durant les mois d'avril-mai-juin. En hivernage, ces températures diminuent pour tomber autour de 30° C. lors des mois de la saison sèche. Durant l'année, **la perte d'eau par évapotranspiration est très élevée** : elle est estimée à 250 mm par mois pour les cinq premiers mois de l'année (janvier à mai), c'est-à-dire environ 8,3 litres par m² et par jour. Cette évapotranspiration constitue l'une des causes de l'épuisement très rapide des rares mares existantes dans la commune.

Le réseau hydrographique est dense. L'*oued Niordé*, l'un des trois principaux oueds de la région, serpente librement en méandres du nord-est au sud-ouest de l'espace communal. Il est alimenté par de nombreux affluents secondaires dont les multiples ramifications drainent transversalement du nord au sud (rive droite) et du sud au nord (rive gauche) une commune qui jouit ainsi de fortes potentialités hydro-agricoles.

Tableau n°1 : Répartition de la population dans la commune de Arr

Code	Localités	Date de création	Population (ranvec 98) [+Migrants]	Ethnie majoritaire	Distance par rapport à Arr, Testaye, Sélibaby ou autres			
					Arr	Test.	Sél.	Autres
18500	Arr (Chef-lieu de Commune)	1906	2 352 [222]	Soninké		15	48	Wompou 30
18501	Azbé Maure	1978	200	Maure noir	19,5	4,5	28	
18502	Azbé Peul	1981	200 [2]	Peul	19	4	27	
18503	Bamba Ould Jiddou	1984	185 [4]	Maure noir	3	18	51	
18504	Bocéabé	1977	166 [3]	Peul	25	10	27	
18505	Bouguirbé Maure	1973	316 [18]	Maure noir	7	20	48	
18506	Bouguirbé Peul	1930	147 [1]	Peul	10,5	17	51	
18507	Bouguirbé Ehel Abeïd	1978	24	Maure noir	8	20	49	
18508	Bouguirbé Ehel Boudiouguéré	1978	102	Maure noir	8	20	49	
18509	Bouguirbé Ehel Mamourou	1978	47	Maure noir	9	19	50	
18510	Djegui Amar Noh	1963	661 [15]	Maure noir	26	11	21	
18511	Djegui Peul ² Sambouldi, Foulbé Diéri)	1935	238 [1]	Peul	28	13	21	
18512	Ehel R'Guig	1978	239 [4]	Maure noir	21	6	31	
18513	Hassi Bagara	1935	788 [52]	Soninké	27	12	30	Tachott 19
18514	Hassi Lebihad	1978	225 [16]	Maure noir	10,5	3,5	36	
18515	Iboïline	1974	171 [10]	Maure noir	25	10	27	
18516	Jedida	1993	81 [2]	Maure noir	22	7	30	
18517	Nakhaïlé I	1974	188	Maure noir	6	9	41	
18518	Nakhaïlé II	1974	314 [5]	Maure noir	8	7	38	
18519	Nakhaïlé III	1994	95 [3]	Maure noir	7	8	40	
18520	Nakhaïlé IV	1997	113 [4]	Maure noir	5	10	42	
18521	Tabal I	1973	268 [27]	Maure noir	5,5	7,5	40	
18522	Tabal II (dit <i>Taghtani</i>)	1975	200 [19]	Maure noir	4	9	41	
18523	Tabal III (dit <i>Vogani</i>)	1950	188 [5]	Maure noir	15	12,5	45	
18524	Tabal IV (dit <i>Teydouma</i>)	1982	413 [30]	Maure noir	14	7	39	
18525	Tajounit El Hassen	1978	286 [4]	Maure noir	22	7	30	
18526	Testaye Peul	1979	129	Peul	16	1	34	
18527	Testaye Soninké	1919	1 502 [120]	Soninké	15		33	
18528	Windé Gnibi	1919	398 [5]	Peul	5,5	20,5	54	
Total			10 236 [+572]					

Remarque : Pour faciliter la lecture, la dominante ethnique est surlignée en couleur (gris foncé pour les localités soninkées, gris clair pour les localités peules, et blanc pour les localités maures noirs). Dans les tableaux suivants, seul la colonne « code » reproduira cette distinction.

² La localité de *Djegui Peul Foulbé Diéri* a été créée récemment par des familles originaires de *Djegui Peul Sambouldi*. Les chiffres mentionnés dans les tableaux regroupent les deux localités.

I.2.2- Logiques de l'implantation villageoise :

Les fortes potentialités agricoles de la commune de *Arr* expliquent dans ses grandes lignes l'histoire du peuplement, la création des trente localités et encore dans une large mesure l'actuelle croissance démographique :

- **Dix-huit localités** sont disposées le long de l'oued *Niordé* (douze au nord, six au sud), parmi lesquelles les deux bourgs les plus importants de la commune, *Arr* et *Testaye*.
- **Douze localités** sont dispersées dans le reste du territoire communal : **huit** dans la partie nord-ouest, **une** au nord-est (*Hassi Bagara*) et **trois** au sud-est (*Djegui Amar Noh*, *Djegui Peul Sambouldi* et *Djegui Peul Foulbé Diéri*), toutes à proximité d'oueds secondaires.

L'organisation du système de production agricole diffère d'une localité à l'autre selon l'activité principale qui y est pratiquée - agriculture ou élevage - et modifie donc le type d'approvisionnement en eau qui est considéré comme étant minimum :

- Ainsi, **les villages qui pratiquent l'agriculture nécessitent** des terres alluviales de labour et **des ressources en eau importantes**. C'est pourquoi **les grandes implantations soninkées** – qui sont aussi historiquement parmi les premiers villages fixes de la commune – sont situées, pour *Arr* et *Testaye* sur les bords de l'oued *Niordé* et pour *Hassi Bagara* sur les berges d'un des affluents du *Niordé* qui est alimenté par les eaux de ruissellement issues de la colline *Hairé Artémou* qui le surplombe.
- Inversement, **les implantations beaucoup plus petites** (moins de 500 habitants) **des pasteurs nomades maures et peuls** sont fonction des pâturages de la saison sèche et de la **moins grande nécessité d'un approvisionnement en eau**. Ces petites localités sont donc plus dispersées, situées en règle générale en périphérie des meilleurs terrains agricoles alluviaux et rattachées aux petits réseaux hydrographiques d'affluents secondaires. Il est ainsi plus facile d'accéder à la fois aux pâturages du *diéri* et à l'eau qui est fournie par ces petits affluents.

Entre ces villages, **il n'y a qu'une piste qui est fréquentée quotidiennement** par les véhicules de transport : elle relie *Sélibaby*, chef-lieu du *Guidimakha*, à *Kaédi*, chef-lieu du *Gorgol*, en passant par *Arr* et *Maghama*. Elle traverse la commune d'ouest en est sur une distance qui varie autour de 35 kilomètres suivant qu'elle passe ou non par *Testaye*. **Cette piste dessert régulièrement douze localités** qui représentent 6 177 habitants (soit 60,3 % de la population communale). Une variante par la rive droite à partir de *Testaye* concerne trois autres localités, *Hassi Lebihad*, *Tabal I* et *Tabal II* et 693 habitants supplémentaires (6,8 % de la population).

Les quinze autres localités sont reliées entre elles par **des pistes secondaires** empruntées chaque jour par des charrettes, beaucoup plus rarement par des voitures. Ainsi, **dans la partie nord-ouest**, huit localités sont traversées par des pistes originaires de *Arr* et *Testaye* et qui rejoignent la commune d'*Ajar* (1 635 habitants, 16 % de la population). **Dans la partie est**, une piste issue de *Sélibaby* relie la localité de *Niordé* à *Testaye* et traverse cinq localités (943 habitants, 9,2 % de la population). Enfin, une piste importante rejoint *Tachott*, chef-lieu de la commune voisine **au nord-est**, en passant par *Hassi Bagara* (788 habitants, 7,7 % de la population).

Parmi ces localités, quatorze n'ont pas quotidiennement la possibilité d'avoir accès à un véhicule pour se rendre au marché d'un gros bourg voisin (*Hassi Bagara* a ses propres boutiques et est assez proche de *Tachott*). Or, **en période d'hivernage**, les pistes deviennent difficilement praticables. Les oueds entravent la circulation et rallongent d'autant les distances et la durée des trajets. **Les vingt et une localités situées au nord du lit du Niordé sont considérées comme étant complètement enclavées** pendant quatre mois (de début juillet à fin octobre). De même, l'oued qui coule entre *Nakhailé III* et *Nakhailé I* constitue une barrière infranchissable pendant plusieurs jours après qu'il a plu et accroît la marginalisation d'une grande partie de la commune pendant l'hivernage.

L'**emplacement des localités** s'explique moins par la recherche de la proximité par rapport à la piste principale qu'il ne répond à **une logique vitale liée aux nécessités d'approvisionnement en eau** agricole et en eau de consommation quotidienne. D'ailleurs, au contraire, le tracé de la piste semble dépendre directement de la position des villages les plus importants. Mais **la disposition des localités** est aussi fonction de **logiques historiques**.

I.3- Historique du peuplement communal : en trois étapes...

L'histoire du peuplement communal s'étend sur près d'un siècle, entre 1906 et 1997 et il est possible, à l'aide des témoignages recueillis lors des enquêtes, de retracer l'histoire de cette implantation villageoise (cf. Petit historique des localités de la commune de Arr, en annexe). Elle peut se diviser en trois étapes importantes :

- **Avant 1970** : *A la recherche de pâturages abondants et de bonnes terres pour l'agriculture.*
- **Les années 1970** : *De nouveaux sédentaires acculés par la sécheresse.*
- **A partir des années 1980** : *Où les conflits politiques internes atomisent certains villages.*

I.3.1- Avant 1970 : *A la recherche de pâturages abondants et de bonnes terres agricoles*

Cette longue période est marquée par la création de **huit localités** parmi lesquelles les quatre plus importantes actuellement. En effet, **avant 1970**, il n'y avait que **huit villages** recensés sur le territoire de cette commune : *Arr, Testaye Soninké, Windé Gnibi, Bouguirbé Peul, Hassi Bagara, Djegui Peul, Tabal Vogani* (aujourd'hui *Tabal III*) et *Djegui Amar Noh*).

- **Le chef-lieu de la commune, le village de Arr³, a été créé en 1906** par un grand marabout, Arfakha Demba SOUMARE, originaire de *Sagné Lobaly*, sur la rive droite du fleuve Sénégal, **à la recherche de terrains de cultures**. Dès 1903, il était venu prospecter ce qui était alors *une véritable forêt*, traditionnel terrain de chasse surnommé « *la place des phacochères* » par ses amis maures transhumants. Trois ans plus tard, ses proches dont quelques familles de *Takhoutallah* (commune de *Wompou*) sont venus s'installer définitivement pour mettre en valeur les environs de *Arr*.

- Pour *Testaye* (en 1919) et *Hassi Bagara* (en 1935), les mêmes explications ont été données. A *Testaye*, c'est une famille CAMARA qui était originaire de *Guémou* (commune de *Khabou*) tandis qu'une autre famille CAMARA, originaire des environs de *Sélibaby*, s'est établie à *Hassi Bagara* - littéralement « *le puits des bœufs* » en hassanya, témoin d'un parcours de transhumance - après s'être déplacée de *Sélibaby* à *Kinikoumou*, toujours à *la recherche de terres cultivables*.

- Enfin, les habitants de *Windé Gnibi* (« *la demeure des éléphants* », en 1919), de *Bouguirbé Peul* (en 1930), de *Djegui Peul* (en 1935), de *Tabal Vogani* (en 1950) et de *Djegui Amar Noh* (en 1963) sont d'anciens éleveurs originaires du nord du *Guidimakha*, du *Gorgol* et de l'*Assaba* qui venaient en transhumance dans cette région et qui se sont installés **parce que les pâturages étaient abondants** et/ou **parce qu'il y avait des potentialités pour pratiquer l'agriculture**.

I.3.2- Les années 1970 : *De nouveaux sédentaires acculés par la sécheresse*

Les années 1970 ont vu ce mouvement s'accélérer. Chaque chef des **treize villages** considérés - de *Tabal I* (en 1973) à *Tabal IV* (en 1982) - a mentionné **les effets destructeurs de la sécheresse des années 1970-1980 sur le cheptel** et ses répercussions sur leur mode d'organisation en tant que pasteurs transhumants, peuls et maures noirs : *on nomadisait dans cette région entre les mois de décembre et de juillet à la recherche de pâturages avant de remonter vers le nord en période d'hivernage. Mais la sécheresse a décimé nos troupeaux et nous avons été contraints de nous sédentariser et de pratiquer l'agriculture*, explique le chef du village de *Ehel R'Guig*, qui résume ainsi l'ensemble des récits recueillis. Les Maures noirs sont originaires de l'*Assaba* (environs de

³ Selon les sources, le toponyme *Arr* - qui se prononce « *arré* » en soninké mais « *arr* » en peul et en hassanya - correspondrait soit à l'abréviation du nom du premier chef du village (*Arfakha Demba SOUMARE*) soit au terme « *phacochère* » (*Arr* en Hassanya) qui rappelle le temps où ce gibier était abondant sur ce lieu.

Kiffa et *Kankossa*) et font partie, pour la plupart, de la grande tribu maure des *Ouled M'Bareck* (fractions *Ehel Hamoïmid*, *Tezekanet*, *Tajounit*). De même, pour les trois localités peules (*Bocéabé*, *Testaye Peul*, *Azbé Peul*), il s'agit de pasteurs, provenant de villages du *Gorgol*, qui, *acculés par la sécheresse*, sont descendus s'installer plus au sud, *là où les pâturages sont plus abondants...*

I.3.3- A partir des années 1980 : Où les conflits politiques atomisent certains villages

Si l'influence des contraintes climatiques est indéniable sur ces mouvements de population d'orientation nord-sud, **neuf localités** sont aussi **les fruits de divergences politiques et claniques encore plus récentes**. Schématiquement, dans la commune de *Arr*, il y a **trois regroupements distincts de petits villages** : les *Bouguirbé*, les *Nakhailé* et les localités situées autour de *Tajounit El Hassen*. Ces villages sont agglomérés et parfois tellement proches les uns des autres qu'ils pourraient s'apparenter à des quartiers d'un seul et unique gros bourg, mais parfois divisés.

- **En 1975-1978**, à *Tabal III* : Certaines familles qui étaient installées à *Tabal Vogani (Tabal III)* sont, *pour des raisons politiques et familiales*, à l'origine de l'éclatement de ce village en cinq localités : les premières ont créé *Tabal II*⁴ (en 1975), les secondes sont remontées vers le nord pour s'implanter dans le chapelet de *Bouguirbé* (en 1978) auquel a été accolé le nom du chef de famille (*Ehel Abeïd*, *Ehel Mamourou*, *Ehel Boudiouguré*). En 1984, pour des raisons plus traditionnelles, certains habitants de *Ehel Mamourou* sont partis à *Bamba Ould Jiddou*.
- **En 1993**, à *Ehel R'Guig* : Des convictions politiques opposées ont poussé certaines familles à s'installer un kilomètre à l'est, à *Jédida*.
- **En 1994-1997**, à *Nakhailé I* : Les tensions politiques et sociales internes au village ont conduit certaines familles à s'installer à un kilomètre à l'est de l'autre côté de l'*oued*, à *Nakhailé III* (en 1994) et d'autres à un kilomètre à l'ouest, à *Nakhailé IV* (en 1997).

Aujourd'hui, ces oppositions sont encore manifestes et sont ravivées dès qu'il s'agit de partager une école ou de s'organiser pour pouvoir bénéficier de la création d'un poste de santé : ainsi, pour l'école, les habitants de *Nakhailé III* se sont plutôt entendus avec ceux de *Nakhailé II* (situé à la même distance que *Nakhailé I*) et ceux de *Jédida* avec ceux de *Tajounit El Hassen*.

Ces **trois grandes étapes de peuplement** ne sont pas forcément distinctes mais les chevauchements sont le fait du classement typologique retenu pour éclairer les logiques qui ont prévalu dans l'implantation des villages de la commune. Il est possible - notamment avec les toponymes et les éléments explicatifs qui leur sont associés - d'établir **une synthèse des grandes thématiques qui ont déterminé les logiques de peuplement tout au long du siècle**, et qui bien souvent se confrontent : c'est-à-dire **la recherche de champs fertiles pour l'agriculture, une pratique ancestrale du nomadisme pastoral** ou encore **l'importance des points d'eau dans le choix des lieux d'établissement**.

Mais en réalité, cette typologie souligne que la sédentarisation définitive relativement récente et massive de nouvelles familles qui sont à l'origine non seulement de la **multiplication** et surtout de l'**éparpillement des localités** a pour première conséquence de **modifier le paysage sociologique du peuplement communal** et ainsi de bousculer certaines habitudes d'ordre (géo)politique et économique. Ainsi, près de la moitié de la population est encore soninkée mais les modes d'habitat, les relations à la terre et au cheptel ou encore les pratiques de l'espace varient considérablement d'un village à l'autre, suivant la composante ethnique.

⁴ La numérotation des *Nakhailé* correspond à un ordre chronologique de création. En revanche l'éclatement de *Tabal III* - dont les enquêtes fixent la première création à 1950 et qui est en réalité le premier des *Tabal* - n'a pas conduit à respecter cette même logique et il aujourd'hui devenu plus courant de parler de *Tabal Taghtani I et II*, *Vogani (Tabal III)* et *Teydouma (Tabal IV)*.

I.4- Population communale : composition, évolution, dynamiques migratoires :

I.4.1- Composition et répartition géographique :

La population de la commune de *Arr* est constituée des trois ethnies principales qui peuplent la région du *Guidimakha* : les Soninkés, les Maures noirs et les Peuls. Sur 30 localités, **trois** sont à dominante **soninkée**, **sept** sont peuplées de **peuls** et **vingt** de **maures noirs** (cf. **Tableau n°1**). Chaque ethnie se décompose en fraction pour les Maures (*Ehel Hamoïmid, Tezekanet, Tajounit*), en famille pour les Soninkés (*Camara, Soumaré...*) et les Peuls (*Sow, Dia, Ba, Diallo*).

Dans le cadre des enquêtes menées dans chaque localité de la commune, **la population totale a été estimée 10 236 habitants**. Ce chiffre a été obtenu à partir des déclarations des chefs de villages qui ont été comparées aux données disponibles à la mairie. Il est ainsi possible de le rapprocher de celui du R.A.N.V.E.C. 98 (Recensement Administratif National à Vocation d'Etat Civil, sept. 98), soit 10 242 habitants, qui semble confirmer cet ordre de grandeur.

Toutes les localités sont de taille relativement réduite. La plupart des villages compte **moins de 400 habitants** : cinq villages ont moins de 100 habitants, vingt ont entre 101 et 400 habitants, trois villages ont entre 401 et 800 habitants. Il existe toutefois **deux bourgs plus importants**, *Arr* (2 352 hab.) et *Testaye* (1 502 hab.) qui concentrent 37,7 % de l'ensemble de la population et polarisent économiquement et socialement l'ensemble des villages de la commune.

I.4.2- Evolution entre 1988 et 1998 :

Les résultats du R.A.N.V.E.C. 1998 sont disponibles localité par localité. Lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat, en 1988, seules les vingt-trois localités les plus anciennes étaient prises en compte. Le tableau suivant fait la synthèse des différents résultats obtenus pour ces vingt-trois localités.

Localité	Recensement - 88	R.A.N.V.E.C. 98	Tx de croissance
<i>Arr</i>	1 328	2 352	5,9 %
<i>Azbé Maure</i>	58	200	13,2 %
<i>Boug. Ehel Abeïd</i>	27	24	- 1,2 %
<i>Boug. Ehel Boudiouguéré</i>	43	102	9,0 %
<i>Boug. Ehel Mamourou</i>	3	47	31,7 %
<i>Bouguirbé Maure</i>	270	316	15,9 %
<i>Bouguirbé Peul</i>	27	147	18,5 %
<i>Djegui Amar Noh</i>	399	661	5,2 %
<i>Djegui Peul</i>	49	238	17,1 %
<i>Ehel R'Guig</i>	254	239	- 0,6 %
<i>Hassi Bagara</i>	854	788	- 0,8 %
<i>Hassi Lebihad</i>	141	225	4,8 %
<i>Iboïline</i>	91	171	6,5 %
<i>Nakhailé I</i>	316	188	- 5,1 %
<i>Nakhailé II</i>	236	314	2,9 %
<i>Tabal I</i>	235	268	1,3 %
<i>Tabal II</i>	134	200	4,1 %
<i>Tabal III</i>	296	188	- 4,4 %
<i>Tabal IV</i>	293	413	3,5 %
<i>Tajounit El Hassen</i>	193	286	4,0 %
<i>Testaye Peul</i>	26	129	17,4 %
<i>Testaye Soninké</i>	1 077	1 502	3,4 %
<i>Windé Gnibi</i>	204	398	6,9 %
Total	6 514	9 396	3,73 %

Les données concernant **la population communale** sont toujours à prendre avec précaution du fait des difficultés rencontrées lors des recensements et de la fiabilité des sources toute relative qui en découle. L'analyse de ces données souligne que **le taux de croissance annuelle de 3,73 % est légèrement au-dessus de la moyenne de la wilaya** sur la même période (3,04 %). Mais **ce taux varie considérablement à l'échelle des villages** selon que ceux-ci ont été ou non concernés par la sédentarisation de nouvelles familles. Cette forte augmentation a touché bien entendu les deux bourgs les plus importants, *Arr* (+ 1 024 hab.) et *Testaye Soninké* (+ 425 hab.), mais aussi certains villages maures - *Djegui Amar Noh* (+ 262 hab.) et *Azbé maure* (+ 142 hab.) - et peuls - *Djegui Peul* (+ 189 hab.), *Bouguirbé Peul* (+ 120 hab.) et *Testaye Peul* (+ 103 hab.).

Aujourd'hui, les dynamiques démographiques sont encore bien vivantes. A l'échelle locale **les villages continuent à accueillir des familles nouvellement sédentarisées**. Si l'emplacement des villages est dans une large mesure déterminé par les potentialités de l'environnement, **leur évolution et leur taille actuelle ne sont pas sans rapport avec la distance qui les sépare de l'unique piste** qui traverse la commune. Et une étude du peuplement de la commune ne serait pas exhaustive si l'on omettait de mentionner l'implantation récente de familles attirées par les potentialités économiques⁵ parfois à l'intérieur même des bourgs soninkés (les maures et les peuls représentent entre 10 et 15 % de la population de *Arr*), souvent en périphérie (*Testaye Peul*).

Si **aujourd'hui**, la majorité de la population ne vient pas s'installer dans les deux principaux bourgs, c'est notamment parce que des problèmes liés à la chefferie traditionnelle ou à la gestion foncière seraient certainement exacerbés par la proximité qui résulterait de cette concentration mais aussi parce que **les modes de vie sont très différents**.

I.4.3- Dynamiques migratoires :

Il faut ici distinguer les migrations sous-régionales liées à la transhumance des populations encore traditionnellement nomades (des pratiques de l'espace différentes) des migrations internationales qui paradoxalement touchent plus spécifiquement les villages sédentarisés.

I.4.3.1- Des pratiques de l'espace et des modes d'habitat différents :

Quelles que soient les raisons de leur installation ou même la géographie de cette implantation, les trois grands groupes ethniques co-existent dans un même espace communal. Il n'est pas rare de constater que seule une piste ou un marigot sépare deux villages à la toponymie identique (*Azbé, Bouguirbé, Djegui, Testaye*) : seul le nom de l'ethnie qui leur est apposé les différencie (*Maure, Peul, Soninké*). Cet agencement s'explique essentiellement par le fait que **la pratique de l'espace est différente**. C'est-à-dire que **l'occupation de l'espace et la mobilité des habitants varient** selon qu'ils sont soninkés, maures noirs ou peuls. Pour généraliser, les Soninkés sont sédentarisés, les Maures noirs définitivement en voie de sédentarisation et certaines familles peules encore considérées comme semi-nomades.

Ainsi, **certains villages sont quasiment désertés des mois de décembre-janvier jusqu'à juin-juillet**. Eleveurs toute l'année, les habitants pratiquent aussi l'agriculture sous pluie en période d'hivernage. Mais en saisons sèche et chaude, ils – parfois seulement les hommes (*Bouguirbé Ehel Mamourou, Bouguirbé Ehel Abeïd*) ou les jeunes (*Bocébé, Bouguirbé peul*) – quittent leur village pour partir en transhumance vers le sud ou bien migrer vers les gros bourgs pour y vendre leur bétail et mettre à disposition leur main-d'œuvre. Ce sont ces villages semi-permanents qui rendent complexe la définition donnée à la notion de « localité ».

En fait, la description rapide de l'architecture et du **type d'habitat** de chacun de ces villages demeure sans doute la meilleure illustration de ces nuances importantes concernant la pratique de l'espace et permettra de mieux saisir les logiques de ces **différents modes de vie**.

⁵ Pour être complet, il faudrait faire ici mention de l'installation dans les gros bourgs soninkés de quelques commerçants maures blancs venus profiter des débouchés économiques qu'offre systématiquement toute agglomération de population.

Les **villages soninkés** sont une concentration de concessions⁶ plus ou moins élaborées, dans lesquelles les bâtisses en banco côtoient des maisons construites en dur (parpaings) ou en semi-dur (banco recouvert de ciment). Ces villages sont les lieux d'origine de nombreux migrants qui depuis l'Europe (en général la France, l'Espagne et l'Allemagne) ou l'Afrique (l'Ouganda, la Lybie) financent la construction de ces maisons. Autrement dit, plus il y a d'émigrés dans une famille, davantage il y aura de maisons en dur dans la concession. Ainsi, paradoxalement, la mobilité de ces habitants a été le vecteur d'une plus forte urbanisation.

Les **villages maures noirs** agglomèrent le plus souvent des constructions en banco, identiques, suivant un maillage beaucoup plus large. Les maisons sont individuelles et souvent disposées d'est en ouest afin de profiter du soleil et de son précieux éclairage toute la journée, les ouvertures tournées vers le sud pour éviter les violents coups d'harmattan et l'ensablement des pièces. Chaque maison s'accompagne d'un « *hangar* », construit sur le modèle des anciennes *khäïma*, principal lieu de vie quotidienne et vestige d'une vie nomade révolue.

Les **villages peuls** présentent une physionomie relativement comparable à celle des villages maures, sauf qu'il ne s'agit pas de maisons mais de cases en banco recouvertes de chaume, voire parfois de simples huttes de paille avec des « *hangars* » en bois, qui sont réparties en concessions circulaires délimitées par une clôture sommaire. Cette différence peut parfois donner à ces « villages » l'apparence de « hameaux » (*Bocéabé, Azbé Peul...*) qui seraient alors le reflet systématique d'une existence encore semi-nomade. Certains villages maures noirs (*Tabal I et Tabal II*, le chapelet de *Bouguirbé...*) sont d'ailleurs assez similaires : c'est la marque d'un établissement relativement récent et d'une sédentarisation moins marquée.

Dès lors, pour certaines localités maures noirs ou peules, **il n'est pas évident de discerner le village du campement d'hivernage** occupé seulement pendant les mois de cultures : parfois - comme à *Bouguirbé Ehel Abeïd* - du fait de la mobilité des jeunes et des hommes, seules quelques femmes isolées permettent de maintenir en vie ces « localités ».

En définitive, **cette pratique mobile de l'espace**, qui varie selon les ethnies, **a des répercussions évidentes sur tout ce qui concerne la fréquentation des équipements** publics (école, dispensaire, réseau d'adduction d'eau). Elle influe sérieusement sur l'attention portée à l'éducation des enfants (le taux d'assiduité des élèves à l'école est variable, le découragement des instituteurs chaque jour un peu plus accentué) mais aussi sur la légitimité d'avoir un poste de santé voire même de construire un puits dans un village déserté plus de la moitié de l'année. L'étude approfondie des besoins ressentis par les populations selon que les villages sont à dominante maure, peul ou soninké sera donc fondamentale et devra **prendre en compte le facteur « mobilité » comme étant une importante garantie de pertinence**.

I.4.3.2- Les migrations internationales :

La forte dynamique migratoire est une des caractéristiques principales de la région du *Guidimakha*. Les enquêtes ont recensé pour l'ensemble de la commune un total de **572 migrants**, c'est-à-dire de ressortissants de la commune qui ont quitté la Mauritanie pour résider temporairement ou non à l'étranger. Ces mouvements migratoires sont très différents selon que l'on considère le nombre de migrants par village, les destinations (Europe, Amérique, Afrique), les motivations et les investissements réalisés par ces migrants.

Vingt-trois localités sont touchées par ce phénomène : trois localités soninkées (100 %), quinze localités maures (75 %) et cinq localités peules (83 %). Mais *Arr* (222 migrants), *Testaye* (120 migrants) et *Hassi Bagara* (52 migrants) sont les trois villages d'origine de près de 70% des migrants (cf. *Tableau n°1*). D'ailleurs, le total de 572 migrants ne tient pas compte des familles qui ont accompagné ou rejoint certains de ces émigrés, essentiellement soninkés.

⁶ « Concession » : terrain, le plus souvent clos, regroupant autour d'une cour un ensemble d'habitations occupées par une famille (in *Le petit Larousse*, 1998).

Tableau n°2 : Les infrastructures publiques de l'éducation

Code	Localités	Ecole	Date	Construction	Nb. div. péd.	Nb. Instit.	Garçons	Filles	Tot. inscrits	Coll. et Lyc. à Sélibaby	Étudiants Nkc et étranger
18500	Arr (chef-lieu de c.)	1	1960	Dur	8	9	198	118	316	13	1
18501	Azbé Maure	1	1993	Dur	2	1	36	34	70	-	-
18502	Azbé Peul	18501			18501		18501			-	-
18503	Bamba Ould Jiddou	1	?	Préc.	2	1	24	19	43	-	-
18504	Bocéabé	1	1996	Préc.	2	1	9	31	40	1	-
18505	Bouguirbé Maure	1	1988	Dur	3	2	37	38	75	-	-
18506	Bouguirbé Peul	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18507	Bouguirbé E. Abeïd	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18508	Bouguirbé E.Boud.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18509	Bouguirbé E.Mam.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18510	Djegui Amar Noh	1	1980	Dur	4	4	64	66	130	-	-
18511	Djegui Peul	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18512	Ehel R'Guig	1	1993	Dur	4	2	66	57	123	14	-
18513	Hassi Bagara	1	1987	Dur	2	1	50	17	67	-	-
18514	Hassi Lebihad	1	1982	Dur	3	2	54	48	102	4	-
18515	Iboïline	1	1993	Préc.	2	1	33	48	81	-	-
18516	Jedida	18525			18525		18525			2	-
18517	Nakhaïlé I	1	?	Dur	3	2	40	34	74	4	-
18518	Nakhaïlé II	1	?	Dur	4	2	84	78	162	-	-
18519	Nakhaïlé III	18518			18518		18518			1	-
18520	Nakhaïlé IV	1	1998	Préc.	2	1	28	32	60	-	-
18521	Tabal I	1	?	Dur	3	3	55	71	126	-	-
18522	Tabal II	18521			18521		18521			-	-
18523	Tabal III	1	1995	Dur	2	1	27	14	41	-	-
18524	Tabal IV	1	1997	Dur	4	4	61	79	140	-	-
18525	Tajounit El Hassen	1	1996	Dur	4	2	70	58	128	2	-
18526	Testaye Peul	18527			18527		18527			-	-
18527	Testaye Soninké	1	1987	Dur	3	2	26	11	37	2	-
18528	Windé Gnibi	1	1998	Préc.	2	1	29	37	66	-	-
Total		19	-	14 Dur 5 Préc.	59	42	991	890	1881	43	1

(Source : Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental à Sélibaby, chiffre 2000-2001).

Remarque : Les localités dont les enfants fréquentent soit une école dans une localité voisine, soit une école déjà recensée dans un autre village (mais qui se situe entre les deux) sont référencées par le code administratif de ces villages. [Abréviation : Div. Péd. : Division Pédagogique].

La destination varie selon les ethnies : les Soninkés et les Peuls se rendent le plus souvent en Europe et aux U.S.A. et en Afrique du Nord (Tunisie, Libye) et en Afrique centrale (Congo) et plus rarement dans les pays limitrophes (Mali et Sénégal). Les maures émigrent en revanche vers les pays limitrophes (Mali, Sénégal, Gambie, Côte d'Ivoire) et vers les pays d'Afrique du Nord (Libye, Tunisie) et d'Afrique centrale (Congo).

La majorité des migrants soninkés et peuls de la commune sont partis pour **subvenir aux premières nécessités vitales de leur famille**. Les Maures se répartissent en Afrique de l'Ouest dans les relais importants qui régulent le commerce international d'orientation méridienne entre *Abidjan, Bamako, Dakar, Banjul* et *Nouakchott*. Mais certains, comme à *Arr* et à *Testaye*, ont investi dans **des projets d'ordre collectif** (construction de puits, de salles de classe, de postes de santé ou de mosquées) qui ont pu bénéficier à toute la population. Rares sont encore ceux qui ont cherché à impulser des projets économiques en finançant **des activités génératrices de revenus**.

Cette présentation des spécificités géographiques, historiques et sociologiques de la commune de *Arr* permet maintenant d'analyser le décalage qui existe entre l'offre et la demande, les atouts et les contraintes, en matière de services sociaux (éducation, santé, hydraulique) et d'activités économiques (agriculture, élevage, exploitation des ressources naturelles). Cela facilitera dans un troisième temps la compréhension des logiques internes de circulation dont *Arr* et *Testaye* constituent les deux pôles moteurs.

II) Services sociaux et activités économiques :

II.1- Les services sociaux :

II.1.1- L'éducation :

II.1.1.1- *Les infrastructures scolaires :*

Dans la commune de *Arr*, les infrastructures scolaires concernent exclusivement l'enseignement fondamental. Les enquêtes ont recensé **19 écoles** et **59 salles de classes** (cf. *Tableau n°2*). **Certaines localités partagent la même école**, souvent située à équidistance : c'est le cas des enfants de *Tajounit El Hassen* et de *Jedida*, de *Nakhailé II* et de *Nakhailé III*, de *Tabal I* et de *Tabal II*. Il arrive aussi qu'une localité accueille les enfants d'un village voisin : *Testaye Soninké* pour *Testaye Peul* (1 km), *Azbé Maure*⁷ pour *Azbé Peul* (0,7 km).

Mais il y a **cinq localités qui sont dépourvues d'école** : *Djegui Peul*, *Bouguirbé Peul* et le chapelet de *Bouguirbé* (*Ehel Abeïd*, *Ehel Boudiouguéré*, *Ehel Mamourou*). Parmi ces villages, ces quatre derniers s'apparentent à des campements d'élevage et d'agriculture. Il s'agit de petites localités (entre 24 et 147 habitants) dont la population conserve des modes de vie nomade ou semi-nomade. *Djegui Peul* dont la population totale est un peu plus importante (238 hab.) est en réalité composé de deux hameaux – *Djegui Sambouldi* et *Djegui Foulbé Diéri* - qui sont respectivement situés à deux et trois kilomètres de l'école de *Djegui Amar Noh*.

Tableau des distances entre les localités dépourvues d'école et l'école la plus proche

Localités	Date création	Population	Ecole la plus proche
<i>Bouguirbé Peul</i>	1930	147	<i>Bouguirbé Maure</i> à 3,5 kms
<i>Bouguirbé Ehel Abeïd</i>	1978	24	<i>Bouguirbé Maure</i> à 1,5 kms
<i>Bouguirbé Ehel Boudiouguéré</i>	1978	102	<i>Bouguirbé Maure</i> à 1,5 kms
<i>Bouguirbé Ehel Mamourou</i>	1978	47	<i>Bouguirbé Maure</i> à 1,5 kms
<i>Djegui Peul</i>	1935	238	<i>Djegui Amar NohI</i> à 2-3 kms

⁷ Dans ce dernier cas, l'enseignant est arabisant et bilingue, ce qui permet de répondre favorablement à la demande des deux villages. Mais pour des raisons qui restent floues, il n'y a qu'une dizaine d'enfants qui sont scolarisés à *Azbé Maure* sur la soixantaine en âge d'aller à l'école.

La plupart de ces écoles sont récentes (depuis 1990) et **en majorité construites en dur** (14 écoles) : les parpaings et le ciment remplacent petit à petit le banco ou les paillotes précaires (5 écoles). En effet, depuis une dizaine d'années, l'Etat, par l'intermédiaire du Fond de Développement Régional et dans le cadre des « Projets Education » successifs impulsés au niveau national depuis les années 1980, s'est lancé dans une politique massive de construction d'écoles. Mais la participation financière des émigrés de *Arr* (4 salles de classe) et *Testaye* (2 salles) et l'apport en main d'œuvre des populations locales sont aussi le témoin de l'intérêt accordé par l'ensemble des acteurs à la scolarisation de leurs enfants. Et d'ailleurs, cet engouement se généralise puisqu'à la date des enquêtes, quatre des cinq localités qui n'ont pas d'école (exceptée *Bouguirbé Peul*) ont placé l'éducation en deuxième (parfois troisième) priorité après l'eau (et la santé) (cf. Tableau n°9).

II.1.1.2- *Le niveau de scolarisation :*

L'effectif des élèves inscrits en 2000 – 2001 s'élève à **1 881 élèves** répartis dans **59 classes**.

Confronter le nombre de classes (divisions pédagogiques) au nombre d'inscrits permet d'établir qu'il y a en moyenne **32 élèves par classe**. Ce nombre varie entre 13 élèves par classe à *Testaye* et 42 élèves par classe à *Tabal I*. Mais la moyenne reste toutefois inférieure aux normes préconisées par la direction de l'enseignement fondamental (40 élèves par classe).

Le nombre de filles inscrites dans les différentes écoles de la commune s'élève à 890 filles, c'est-à-dire à **47,3 % de l'effectif total**. Comparé à l'ensemble de la *Wilaya* du *Guidimakha* (47 %), ce taux montre que la scolarisation des filles de la commune de *Arr* est importante. Cette augmentation de la scolarisation des filles est le résultat des efforts que les pouvoirs publics et la direction de l'enseignement fondamental ont déployé depuis plusieurs années.

La Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental (D.R.E.F.) a mis à la disposition des écoles de la commune **42 enseignants** au cours de l'année scolaire 2000 – 2001, soit en moyenne deux enseignants pour trois classes et **un enseignant pour 45 élèves**. Ce nombre d'enseignants reste faible et a des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement dispensé. Aujourd'hui, pour faire face à cette carence et par souci d'améliorer la qualité de la scolarisation dans le *Guidimakha*, **la D.R.E.F. encourage le regroupement des écoles**.

Pour poursuivre leur cursus scolaire après l'école fondamentale, les élèves pouvaient se rendre au collège et au lycée à *Sélibaby* et ensuite à l'université de *Nouakchott* ou à l'étranger. Toutefois, le collège de *Wompou*, situé à 30 kms au sud-ouest de *Arr* a ouvert ses portes en 1999 et les enfants seront, dans les années qui viennent, prioritairement inscrits à *Wompou*.

Synthèse de l'analyse du secteur « éducation »

<i>Des atouts</i>
<ul style="list-style-type: none"> * La population est décidée à améliorer la qualité de la scolarisation de leurs enfants. * 1 881 enfants scolarisés en 2000 – 2001, dont 47,3 % de filles. * 19 écoles fonctionnelles dans des villages fixes. * 14 écoles construites en semi-dur, 19 localités peuvent y accéder.
<i>Des contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Deux villages sans infrastructures scolaires situés à plus de 2 kms de l'école la plus proche. ☛ Certaines infrastructures en mauvais état et 5 écoles construites en matériaux précaires. ☛ Des écoles en dur parfois insuffisantes (<i>Arr, Azbé Peul, Djegui Amar Noh</i>). ☛ Un manque d'équipement généralisé et des cantines scolaires mal gérées. ☛ Des enseignants en nombre insuffisant (et de nombreuses affectations en cours d'année). ☛ Des familles semi-nomades encore désintéressées par l'éducation de leurs enfants. ☛ Une multiplication et une dispersion des localités. ☛ Un difficile regroupement des écoles lié aux relations inter-villageoises.

Tableau n°3 : Les infrastructures publiques de la santé

Code	Localités	Santé					
		Poste de Santé	Infirmier Médico-Social	Accoucheuse Auxiliaire	Unité Sanitaire de Base	Dépôt pharmaceutique	Centre de Santé fréquenté (dist. en kms)
18500	Arr (Chef-lieu de C.)	1	2	1		1	Arr / Sélib.
18501	Azbé Maure						Testaye (5)
18502	Azbé Peul						Testaye (4)
18503	Bamba Ould Jiddou						Arr (3)
18504	Bocéabé						Testaye (10)
18505	Bouguirbé Maure				1		Arr (7)
18506	Bouguirbé Peul						Arr (10,5)
18507	Bouguirbé Ehel Abeïd						Arr (8)
18508	Bouguirbé Ehel Boud.						Arr (8)
18509	Bouguirbé Ehel Mam.						Arr (9)
18510	Djegui Amar Noh				1		Testaye (11)
18511	Djegui Peul						Sélibaby (21)
18512	Ehel R'Guig						Testaye (6)
18513	Hassi Bagara				1		Testaye (12)
185144	Hassi Lebihad						Testaye (3)
18515	Iboiline				1		Testaye (10)
18516	Jedida						Testaye (7)
18517	Nakhailé I				1		Arr (6)
18518	Nakhailé II						Arr (8)
18519	Nakhailé III						Arr (7)
18520	Nakhailé IV						Arr (5)
18521	Tabal I						Arr (5,6)
18522	Tabal II				1		Arr (4)
18523	Tabal III						Arr (15)
18524	Tabal IV				1		Arr (14)
18525	Tajounit El Hassen						Testaye (7)
18526	Testaye Peul						Testaye (1)
18527	Testaye Soninké	1	1			1	Test. / Sélib.
18528	Windé Gnibi						Arr (5,5)
Total		2	3	1	7	2	

(Source : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, chiffre 2000-2001).

II.1.2- La santé :

II.1.2.1- *Les infrastructures et le personnel de santé :*

Il y a **deux postes de santé** dans la commune qui sont situés à **Arr** (en semi-dur, en 1978) et à **Testaye** (en dur, en 1982). Ces deux postes de santé ont été construits par les populations et financés par les migrants.

Le poste de santé de *Arr* est doté de deux infirmiers, d'une accoucheuse auxiliaire et d'**un dépôt pharmaceutique** qui est géré par un comité de gestion coopté par l'assemblée du village. Les habitants de *Testaye* dispose d'un infirmier dont le logement a été construit dans le cadre des financements du Fonds de Développement Régional (F.D.R.).

Par ailleurs, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.) a formé, entre 1987 et 1997, **sept Agents de Santé Communautaire** (A.S.C.) dans les principaux villages de la commune. Ces agents ont tous appris à repérer les symptômes fondamentaux, à pratiquer les gestes importants et à déterminer la posologie de base. Ils peuvent ainsi prescrire les médicaments en cas de crise de paludisme, de diarrhées, de problèmes de toux ou de plaies superficielles (Unité Sanitaire de Base, U.S.B.).

Les enquêtes n'ont pas recensé **les accoucheuses traditionnelles** qui n'ont pas été formées par les services de la D.R.A.S.S. mais qui en l'absence de maternité - la première se situe à *Wompou*, à trente kilomètres de *Arr* - sont les seules capables d'assurer les accouchements dans les villages reculés de la commune.

II.1.2.2- *Deux postes de santé pour vingt neuf villages ?*

Le poste de santé de *Arr* draine la population environnante dans un rayon variant entre dix et quinze kilomètres. Ainsi, les habitants de quinze localités fréquentent ce centre, ce qui représente 2998 habitants qui s'ajoutent au 2 352 que compte *Arr*, soit 52,3 % de la population totale de la commune (cf. *Tableau n° 3*).

Le poste de santé de *Testaye* draine quant à lui la population de onze localités, c'est-à-dire 3146 habitants qui s'ajoutent aux 1 502 habitants de *Testaye* (soit 45,4 % de la population).

Ces deux postes de santé doivent ainsi accueillir tous les habitants de la commune (mis à part ceux des deux hameaux de *Djegui Peul* qui disent s'adresser directement à *Sélibaby*). Les raisons motivant ces choix sont strictement d'ordre géographique - la loi de la plus courte distance est souvent respectée - car les postes de santé sont de taille relativement équivalente. Leur aire d'influence dépasse largement les limites de la commune : il n'est pas rare de voir les habitants de *Breïka Maure* et *Peul* et de *Godiowel* se rendre plus facilement à *Arr* qu'à *Wompou*. Mais quelle que soit leur influence, *Arr* et *Testaye* ne sont encore que des relais sur la route de l'hôpital de *Sélibaby*. Ceci explique sans doute pourquoi **la santé a été promue au second rang des priorités** recensées dans la majorité des localités communales (cf. *Tableau n°9*).

Pour mieux comprendre, il est important d'entrer dans les détails de **l'organisation du système de santé** au niveau national. Depuis 1993, l'Etat, en partenariat avec l'UNICEF, a impulsé **une politique de soins de santé primaire fondée sur une logique de recouvrement des coûts**⁸. Aujourd'hui, chacun s'accorde à reconnaître la **réussite d'un tel système** mais avec la certitude qu'il ne peut fonctionner que si le poste de santé concerne une masse démographique importante. Autrement dit, plus les postes sont rares, tout en restant accessibles, plus la politique de recouvrement des coûts est viable. Encore faut-il qu'ils soient véritablement accessibles. Or à *Arr*, ce n'est

⁸ C'est-à-dire que l'Etat donne un fonds de roulement de médicaments que les postes de santé vendent à des prix abordables et bien inférieurs à ceux pratiqués dans les pharmacies privées. Dans chaque localité disposant d'un centre de santé, un « comité villageois » est formé, composé de quatre membres : un président, un vice président et un trésorier qui sont élus par les habitants, et le chef de poste qui est membre de droit. Ce comité gère le système de recouvrement des coûts suivant les directives imposées par le Ministère (30 % pour assurer le fonctionnement du poste, 30 % pour encourager le personnel et 40 % pour alimenter un fonds de sécurité).

pas toujours le cas du fait des longues distances qui séparent les villages de *Arr* et de *Testaye* des localités concernées (plus de dix kilomètres pour *Hassi Bagara*, *Djegui Peul*, *Tabal III*, *Bouguirbé Peul...*), distances qui semblent décuplées en période d'hivernage.

Le directeur de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.) explique que *dans la région, il y a plus de 300 localités. Ce morcellement rend impensable la construction d'un poste de santé par localité ! Cela poserait un problème crucial de personnel, de matériel et surtout de pérennité : un poste de santé qui concerne une clientèle trop faible ne peut pérenniser le système de recouvrement des coûts.* Et de souligner qu'il a fallu **trouver une autre solution** pour les villages dont la population approchait le millier d'habitants et qui ne pouvait se rendre rapidement dans les postes de santé. Ils ont ainsi mis au point une formation de quarante-cinq jours pour les **Agents de Santé Communautaire (A.S.C.)**.

Aujourd'hui, la situation sanitaire de la commune de Arr est préoccupante : il y a une **recrudescence du paludisme** qui engendre une forte morbidité et son corollaire, une hausse de la mortalité en période de post hivernage. De plus, il n'y a **aucun traitement pré et post natal**, c'est-à-dire concernant « *les soins de santé reproductive* ». En réalité, il y a **une carence de personnel qualifié et d'équipement** et du fait des nombreux accouchements à la maison, le taux de mortalité infantile est encore beaucoup trop élevé. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de soins qui réclament une relative urgence. **Le problème d'accessibilité aux infrastructures de santé est alors à nouveau posé :** *Nous n'avons pas les moyens de mettre à disposition des communes des véhicules-ambulances et de toutes façons, rapidement se poserait le problème des coûts de fonctionnement et de maintenance. Ce sont aux villageois de prévoir la mise à disposition d'une charrette dès qu'un malade doit être transporté à Arr, Testaye ou même Sélibaby.* Il semble effectivement difficile, si l'on écoute le Directeur de la D.R.A.S.S. d'envisager **une politique d'extension** dans le secteur de la santé : *En raison du manque de personnel, la qualité sera préférée à la quantité.*

Synthèse de l'analyse du secteur « santé »

<i>Des atouts</i>
<ul style="list-style-type: none"> * Deux postes de santé fonctionnels à <i>Arr</i> et <i>Testaye</i>. * Une accoucheuse auxiliaire à <i>Arr</i>. * Sept Agents de Santé Communautaire (A.S.C.) opérationnels. * Un dépôt pharmaceutique fonctionnel à <i>Arr</i> et à <i>Testaye</i>.
<i>Des contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Des infrastructures sanitaires insuffisantes (en nombre et en qualité d'équipement). ☛ Des localités très éloignées des postes de santé (souvent 10 kms, parfois près de 15 kms). ☛ Un enclavement chronique : les pistes sont difficilement praticables (not. en hivernage). ☛ L'inexistence de moyens de transports fiables pour rejoindre les postes de santé. ☛ Des maladies en recrudescence (paludisme). ☛ Un manque de médicaments dans les dépôts pharmaceutiques et dans les U.S.B. ☛ Des A.S.C. et des accoucheuses rurales pas toujours bien formés.

Tableau n°4 : Les ressources en eau de la commune de Arr

Code	Localités	Réseau		Forages		Puits		Micro-Barrage	Autres
		Date	Nbre. Borne	Pompe	Pompe cassée	Contre puits	Puits	Date	Puisards, Marigots
18500	Arr (Chef-lieu de Commune)	1993	2	1		1	16		Oui
18501	Azbé Maure			1					Oui
18502	Azbé Peul								Oui
18503	Bamba Ould Jiddou								Oui
18504	Bocéabé								Oui
18505	Bouguirbé Maure					1			Oui
18506	Bouguirbé Peul								Oui
18507	Bouguirbé Ehel Abeïd								Oui
18508	Bouguirbé Ehel Boudiougéré								Oui
18509	Bouguirbé Ehel Mamourou								Oui
18510	Djegui Amar Noh				2		1		Oui
18511	Djegui Peul								Oui
18512	Ehel R'Guig					1			Oui
18513	Hassi Bagara				1		1		Oui
18514	Hassi Lebihad					1			Oui
18515	Iboïline								Oui
18516	Jedida								Oui
18517	Nakhailé I					1			Oui
18518	Nakhailé II						1		Oui
18519	Nakhailé III						1		Oui
18520	Nakhailé IV								Oui
18521	Tabal I					1			Oui
18522	Tabal II					1			Oui
18523	Tabal III			1			1		Oui
18524	Tabal IV								Oui
18525	Tajounit El Hassen			1			1		Oui
18526	Testaye Peul								Oui
18527	Testaye Soninké			2			2		Oui
18528	Windé Gnibi								Oui
Total		1	6	3	7	24	0		

II.1.3- Les ressources en eau :

Le sol de la commune de *Arr* est caractérisé par des roches compactes et imperméables du socle. Les débits sont généralement faibles et les eaux sont souvent de mauvaise qualité, présentant d'importants taux de salinité. Qu'il s'agisse de l'eau potable ou de l'eau pour la vie quotidienne, de l'eau pour l'abreuvement du bétail ou de l'eau pour l'irrigation des champs, **l'approvisionnement en eau est un problème chronique** au niveau régional qui touche à peu près uniformément toutes les communes et que personne n'a encore réussi à résoudre.

La commune dispose des points d'eau suivants :

- **1 réseau d'adduction d'eau (1993) avec deux bornes fontaines** (*Arr*, 2 352 habitants).
- **6 forages équipés en état de fonctionner** (dans 3 autres localités représentant 2 176 hab.).
- **3 forages non-fonctionnels** (4 pompes cassées).
- **7 contre puits** (dans 6 autres localités représentant 1 436 habitants).
- **24 puits villageois ou maraîchers** (dans 4 autres localités représentant 1 858 habitants).

II.1.3.1- L'eau de consommation quotidienne :

Les infrastructures hydrauliques mentionnées ci-dessus ont été financées par les villageois souvent appuyés par les migrants, le fonds régional de développement et surtout le projet d'hydraulique villageoise et pastorale du *Guidimakha* (1989-1993).

Seul *Arr*, le chef-lieu de la commune, bénéficie de ressources hydrauliques nombreuses et variées : c'est-à-dire qu'en plus du forage équipé d'une pompe SEEE et des dix-sept puits à exhaure manuelle répartis dans le village, les habitants disposent depuis 1993 (Programme Régional Solaire) de deux bornes fontaines reliées à un château d'eau (8 m³) et alimentées par une pompe fonctionnant avec l'énergie solaire (P 4-2, 28 panneaux). Selon la population, la qualité de l'eau de forage est moins bonne que celle du puits situé dans les jardins du maire : effectivement, la salinité de l'eau du réseau est élevée (1890 µs/cm⁹). Aujourd'hui à *Arr*, la priorité consiste à aménager une nouvelle borne fontaine pour décongestionner les deux bornes existantes. Le château d'eau présente un trop-plein d'environ 10 m³ par jour qui sont utilisés pour le maraîchage dans le jardin des femmes situé à proximité. Parallèlement, les villageois revendiquent aussi l'installation de robinets dans leurs concessions et le responsable du réseau possède déjà une longue liste de **demandes de branchements privés**.

A l'inverse, les 29 autres localités rencontrent d'énormes difficultés d'approvisionnement en eau : bien entendu, puisque l'implantation villageoise a été essentiellement déterminée par les potentialités hydrauliques, toutes les localités ont accès à des marigots dans lesquels les populations ont creusé des puisards de faible profondeur¹⁰.

Mais il n'y a que *Tajounit El Hassen*, *Testaye Soninké* (deux forages), *Tabal III* et *Azbé Maure* qui possèdent des **forages équipés fonctionnels** (*Djegui Amar Noh* et *Hassi Bagara* ont aussi des équipements, mais ils sont défectueux).

A ces villages peuvent être ajoutés les six autres localités disposant d'un contre puits (*Bouguirbé Maure*, *Ehel R'Guig*, *Hassi Lebihad*, *Nakhailé I*, *Tabal I* et *Tabal II*) et les quatre qui ne possèdent qu'un puits (*Djegui Amar Noh*, *Hassi Bagara*, *Nakhailé II* et *Nakhailé III*). Mais souvent **l'eau y est salée**. Une étude menée à l'époque du « Programme Hydraulique Villageoise » (1989-1993) a d'ailleurs souligné cette contrainte en estimant que toutes les nappes situées entre *Tachott* et *Arr* présentent des taux de salinité supérieurs aux normes de l'O. M. S. de l'eau « potable ».

⁹ In Approvisionnement en eau dans le Guidimakha (G.R.E.T., Juin 2000). Les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé stipulent que l'eau dont la conductivité est supérieure à 1 500 µs/cm est considérée comme salée.

¹⁰ La qualité de l'eau (salubrité, salinité...) va souvent de paire avec la profondeur du puits creusé. Les puisards touchent les nappes superficielles concentrées en sels minéraux que l'évaporation a remontés en surface.

Enfin, et c'est l'aspect le plus critique de cette étude sur l'eau, le recensement de toutes ces localités révèle que **quinze villages n'ont pas du tout accès à l'eau potable et très difficilement à l'eau de vie quotidienne** : le chapelet de quatre *Bouguirbé, Azbé Peul, Bamba Ould Jiddou, Bocéabé, Djegui Peul (Sambouldi et Foulbé Diéri), Iboiline, Jedida, Nakhailé IV, Tabal IV, Testaye Peul* et *Windé Gnibi* n'ont pas du tout d'eau potable. Les deux villages de **Tabal IV** et de **Windé Gnibi** qui concentrent chacun environ 400 habitants sont considérés comme étant dans une situation très difficile. Mais de manière générale, sans qu'existent des données quantitatives concrètes, il semble évident que cette carence en eau a des conséquences néfastes en matière de santé et à court terme d'espérance de vie.

Ainsi, **la quantité n'est absolument pas suffisante : le taux de couverture des besoins en points d'eau moderne estimé entre 30 et 39 % est faible**. En effet, les normes de la Direction de l'Hydraulique supposent que toute localité dont la population est supérieure ou égale à 150 habitants doit disposer d'au moins un point d'eau moderne - c'est-à-dire d'un puits cimenté, d'un contre puits ou d'un forage - dont la salinité est inférieure ou égale à 1 500 µs/cm.

De même, **la qualité est rarement conforme aux normes de l'O.M.S.** L'ensemble de ces points d'eau constitue l'un des principaux vecteurs de maladies dans les villages de la commune, et notamment des diarrhées qui sont généralisées en période d'hivernage et de la bilharziose.

Aujourd'hui, ce sont ces **quinze villages** - c'est-à-dire 2 414 habitants, soit **un quart de la population** - et onze autres localités qui placent à la quasi unanimité **en tête des priorités de la commune la résolution de ce problème d'eau** (cf. *Tableau n°9*).

II.1.3.2- *L'eau agricole et pastorale* :

Pendant l'hivernage, **l'abreuvement du bétail** s'effectue au niveau des **nombreux oueds** déjà mentionnés. Pendant les saisons sèche et chaude, ce sont les **puisards traditionnels** réalisés dans les lits de ces principaux oueds - et notamment dans le *Niordé* - qui assurent cet approvisionnement. Cela pose d'ailleurs **un problème de cohabitation entre les éleveurs**, locaux et transhumants, **et les agriculteurs** qui convoitent les mêmes espaces pour des activités différentes et incompatibles. Dès lors, les conflits liés aux difficultés d'accès aux points d'eau se multiplient entre ces deux catégories d'acteurs.

Synthèse de l'analyse du secteur « hydraulique »

<i>Des atouts</i>
<ul style="list-style-type: none"> * La réalisation de 37 points d'eau fonctionnels dans quatorze localités dans le cadre de plusieurs projets de développement depuis dix ans. * Un potentiel important en eau de surface qui devrait permettre de satisfaire l'abreuvement du bétail (nombreux puisards).
<i>Des contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Quinze localités ne disposent d'aucun point d'eau (dont deux villages de 400 habitants). ☛ Un taux de couverture des besoins en points d'eau moderne faible (entre 31 et 50 %). ☛ Un contexte hydrogéologique extrêmement contraignant (faibles débits théoriques des nappes, aquifères discontinus à l'origine de forts taux de salinité). ☛ De nombreux points d'eau ne sont pas fonctionnels (quatre forages fermés). ☛ Des maladies vectorielles sont directement liées à la consommation des eaux insalubres.

Tableau n°5 : Les activités agricoles dans la commune de Arr

Code	Localités	(D)iéri (F)alo	Prod. 89	Prod. 98	Maraîchage		Problèmes rencontrés
					date	surface	
18500	Arr (Chef-lieu de C.)	D/F	15	20	1980	10 jard.	Eau, clôture et prod. phyto.
18501	Azbé Maure	D/F	6	16	1993	2 jard.	Prod. phyto., oiseaux
18502	Azbé Peul	D/F	5	15			Prod. phyto., clôture
18503	Bamba Ould Jiddou	D/F	5	10			...
18504	Bocéabé	D/F	5	15			Prod. Phyto., oiseaux
18505	Bouguirbé Maure	D	6	10	1998	50 m ²	Eau, clôture et prod. phyto.
18506	Bouguirbé Peul	D					Prod. phyto., clôture, oiseaux
18507	Bouguirbé E. Abeïd	D					...
18508	Bouguirbé E. Boudioug.	D					...
18509	Bouguirbé E. Mamourou	D	5	10			...
18510	Djegui Amar Noh	D/F	6	12	1996	5 jard.	Prod. phyto., clôture, oiseaux
18511	Djegui Peul	D/F	11	15			Prod. phyto., clôture
18512	Ehel R'Guig	D/F	5	10	1995	1 jard.	Prod. phyto., clôture, oiseaux
18513	Hassi Bagara	D/F	10	16			Prod. phyto., clôture, oiseaux
18514	Hassi Lebihad	D/F	5	14	1997	60 m ²	Prod. phyto., oiseaux
18515	Iboïline	D/F					...
18516	Jedida	D/F			1993	45 m ²	Prod. phyto., oiseaux, clôture
18517	Nakhaïlé I	D/F			1995	50 m ²	Prod. phyto., oiseaux
18518	Nakhaïlé II	D/F			1998	50 m ²	Produits phytosanitaires
18519	Nakhaïlé III	D/F			1997	40 m ²	Prod. phyto., clôture
18520	Nakhaïlé IV	D/F			1998	30 m ²	Prod. phyto., clôture
18521	Tabal I	D/F	5	10	1997	50 m ²	Prod. phyto., oiseaux, clôture
18522	Tabal II	D/F	5	10	1997	60 m ²	Prod. phyto., clôture
18523	Tabal III	D	5	10	1976	50 m ²	Prod. phyto., clôture
18524	Tabal IV	D/F	5	10	1996	60 m ²	Prod. phyto., clôture, oiseaux
18525	Tajounit El Hassen	D/F			1996	60 m ²	Prod. phyto., oiseaux, clôture
18526	Testaye Peul	D	5	10			Prod. phyto., oiseaux, clôture
18527	Testaye Soninké	D/F	20	30	1996	50 m ²	Prod. phyto., oiseaux
18528	Windé Gnibi	D					Prod. phyto., clôture
Total		21 D/F 8 D	129	243		31 jardins	

Remarque : l'unité de production (Prod. 89 et Prod. 98) est la « corbeille » par famille, dont nous ne pouvons déterminer réellement l'équivalence en poids.

II.2- Les activités économiques :

Les raisons qui ont amené les populations à s'installer dans cette zone sont liées à la présence de *terres fertiles* pour l'agriculture ou de *pâturages abondants* pour l'élevage. Ces deux activités constituent encore aujourd'hui le cœur des activités économiques communales.

II.2.1- L'agriculture et la pratique récente du maraîchage :

II.2.1.1- *Les cultures céréalières* :

Du fait de l'importance du réseau hydrographique et du type de sol (essentiellement argilo-sableux), **la pratique de l'agriculture est facilitée**. Tous les villages cultivent les terres environnantes du *diéri* et souvent du *falo* :

- **Le diéri** correspond aux **hautes terres d'interfluves**, c'est-à-dire qui ne sont pas directement irriguées par les eaux des *oueds* et qui ne peuvent donc être **cultivées qu'en période d'hivernage** (juillet-août-septembre).
- **Le falo**, correspond à **des zones inondables** et proches des berges des *marigots*, des *oueds* et de leurs affluents, au niveau des bas-fonds, qui permettent au contraire de poursuivre les cultures après l'hivernage, **en période de décrue** (octobre-mars).

La majorité des villages disent cultiver **le diéri** (sorgho, petit mil, arachide, gombo, niébé, courge, oseille de Guinée) **et le falo** (maïs, sorgho, patate douce, arachide, gombo, niébé, courge, oseille de Guinée) mais les huit villages les plus éloignés de l'*oued Niordé*, au nord-ouest de la commune – les *Bouguirbé*, *Tabal III*, *Winde Gnibi* (et aussi *Testaye Peul*) – ne mettent en valeur que les terres du *diéri* (cf. *Tableau n°5*).

Les productions céréalières au niveau des différentes localités sont difficilement quantifiables, et notamment du fait de la variabilité de l'instrument de mesure de référence (mouds de 3 ou 4 kgs, corbeilles par personnes, par famille ou par village...). Il est juste possible d'analyser la proportion de ces données brutes sans s'attarder sur l'unité qui n'est pas vraiment fiable. Le résultat semble alors assez significatif puisque **la production par famille a quasiment doublé depuis dix ans**. Mais les enquêtes tendent à souligner qu'**elle ne permet pas de satisfaire les besoins des familles** et la période de soudure est plus ou moins longue obligeant les habitants à s'organiser : certains s'approvisionnent en denrées importées dans les boutiques du village, d'autres comme à *Arr*, ont constitué **une banque de céréales** qui permet d'atténuer les effets des variations spéculatives entièrement contrôlées par les commerçants.

II.2.1.1- *Les cultures maraîchères* :

Malgré le caractère aléatoire des variations pluviométriques, depuis 1995 ont été créés dans ces villages **des jardins maraîchers**. Si *Tabal III* (1976) et *Arr* (1980) ont déjà une longue habitude de cette pratique, il apparaît ailleurs comme une nouvelle mode aux origines floues¹¹ d'avoir son propre jardin maraîcher d'**une surface moyenne de 50 m²** (cf. *Tableau n°5*) dans lequel les femmes – il s'agit d'**une activité essentiellement pratiquée par les femmes** – cultivent toutes sortes de légumes (oignons, choux, tomates, salades, aubergines, carottes, navets...). Parfois, comme à *Arr*, il y a des vergers avec différents arbres fruitiers (manguiers, citronniers, bananiers...).

La superficie maraîchère mise en valeur au niveau de la commune **est difficilement estimable** mais il y a plus de trente jardins qui ont été cultivés en 1999. **Douze villages ne font pas de cultures maraîchères**, notamment les localités dont les populations ont conservé des modes de vie semi-nomade. De même, **la production est très variable** d'une année sur l'autre. Mais les rendements restent faibles et les produits sont encore largement destinés à l'auto-consommation.

¹¹ Remonte-t-elle au programme « *War on Want* » de la fin des années 1970 ? A-t-elle été impulsée par le « *Programme Hydraulique Villageoise* » dans les années 90 ? L'appui du G.R.D.R. dans la zone a-t-il été le catalyseur de la généralisation de cette pratique ?

Aujourd'hui, ces jardins et l'ensemble des activités sont généralement gérés par **des coopératives** qui constituent **les premières mailles d'un tissu associatif structuré** (cf. III.2.2) sur lequel pourront à l'avenir certainement s'appuyer quelques initiatives communales¹².

Ce qui était au départ **une occupation en période de soudure** qui permettait aussi d'enrichir les coutumes alimentaires est ainsi devenu **un important vecteur de diversification des activités** : certaines femmes – notamment celles de la coopérative féminine de *Arr* - ont commencé à **commercialiser** une partie de leur production puis se sont progressivement lancés dans la pratique de l'**artisanat** voire parfois dans l'**agriculture** en cultivant un champ collectif.

Aujourd'hui, les potentiels agricoles de la commune de *Arr* sont très nombreux, mais très peu exploités. Même si elle constitue l'activité la plus importante - elle concerne plus de 90 % de la population - il est courant de parler d'agriculture de subsistance. Les agriculteurs comme les maraîchers ont relevé **deux types de problèmes** auxquels ils sont régulièrement confrontés : *l'attaque des parasites* (insectes et autres sautériaux) dont les effets semblent être à l'origine de la forte demande en produits phytosanitaires et *la divagation des animaux*. **Les contraintes demeurent très importantes** (cf. tableau de synthèse ci-dessous).

Synthèse de l'analyse du secteur « agriculture et maraîchage »

<i>Des atouts</i>
<ul style="list-style-type: none"> * Un potentiel important en terres cultivables. * L'agriculture constitue l'activité principale de la population. * Deux campagnes agricoles au niveau de 21 localités (culture sous pluie et de décrue) le long du <i>Niordé</i>. * Une pluviométrie annuelle moyenne parmi les plus importantes du pays et des potentialités importantes en mobilisation des eaux de surface (aménagements hydrauliques). * La pratique généralisée du maraîchage dans 17 localités. * Un atelier de grillage de bonne qualité a été mis en place à <i>Djegui Amar Noh</i>.
<i>Des contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Des productions agricoles insuffisantes. ☛ Aucun ouvrage d'aménagement pour mobiliser les eaux de surfaces (barrages, digues...). ☛ Une érosion incontrôlée des terres agricoles fertiles au niveau du <i>diéri</i> (ruissellement des eaux de pluie dense et rapide) et une surexploitation des terres humides du <i>Niordé</i>. ☛ Le manque de matériel agricole et de produits phytosanitaires (aucune centrale d'achat). ☛ La divagation anarchique des animaux des éleveurs locaux et transhumants (rare protection des champs et des parcelles maraîchères) qui crée des conflits avec les agriculteurs. ☛ Le manque de maîtrise des techniques culturales (surtout pour le maraîchage). ☛ Le manque de points d'eau (notamment de puits maraîchers). ☛ Des circuits de commercialisation des produits maraîchers inexistant.

¹² Pour obtenir d'autres données concernant cette activité, le G.R.D.R. a rédigé un rapport intitulé *Bilan des activités maraîchères dans la Région du Guidimakha en Mauritanie – Période 1994-1998* (G.R.D.R. Mars 1999, 80 p.).

Tableau n°6 : Les activités d'élevage dans la commune de Arr

Code	Localités	Ovins	Bovins	Caprins	Total	Sources d'abreuvement	Problèmes rencontrés
18500	Arr (Chef-lieu de C.)	120	700	160	980	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18501	Azbé Maure	50	40	30	120	Puisards	Maladies, pâturages, eau
18502	Azbé Peul	140	200	140	480	Marigot, puisards	Maladies, pâturages, eau
18503	Bamba Ould Jiddou	10	30	50	90	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18504	Bocéabé	600	400	200	1200	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18505	Bouguirbé Maure	?	?	?	?	Marigot, puisards	Maladies, pâturages, feux
18506	Bouguirbé Peul	110	400	250	760	Marigot, puisards	Maladies, pâturages, feux
18507	Bouguirbé E. Abeïd	20	?	50	70	Marigot, puisards	Maladies, feux
18508	Bouguirbé E. Boudioug.	40	20	60	120	Marigot, puisards	Maladies, pâturages, eau
18509	Bouguirbé E. Mamourou	20	?	20	40	Puisards	Maladies, pâturages, feux
18510	Djegui Amar Noh	40	120	200	360	Marigot, puisards	Pâturages, eau
18511	Djegui Peul	150	200	160	510	Marigot, puisards	Maladies, pâturages, eau
18512	Ehel R'Guig	150	50	120	320	Niordé	Eau, pâturages, maladies
18513	Hassi Bagara	100	400	50	550	Marigot, puisard	Maladies, pâturages, eau
18514	Hassi Lebihad	100	120	180	400	Marigot, puisard	Maladies, pâturages, eau
18515	Iboïline	120	90	50	260	Niordé	Maladies, eau
18516	Jedida	30	35	30	95	Niordé	Pâturages, eau
18517	Nakhaïlé I	200	50	100	350	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18518	Nakhaïlé II	50	200	150	400	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18519	Nakhaïlé III	?	16	30	46	Niordé	Pâturages, eau
18520	Nakhaïlé IV	30	120	150	300	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18521	Tabal I	60	100	120	280	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18522	Tabal II	120	200	160	480	Niordé	Pâturages, eau
18523	Tabal III	100	110	200	410	Marigot, puisards	Maladies, pâturages, eau
18524	Tabal IV	160	200	180	540	Marigot, puisards	Maladies, pâturages, eau
18525	Tajounit El Hassen	100	150	120	370	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18526	Testaye Peul	100	120	60	280	Niordé	Maladies, pâturages, eau
18527	Testaye Soninké	100	500	100	700	Niordé	Maladies, eau, pâturages
18528	Windé Gnibi	200	400	250	850	Marigot, puisards	Maladies, eau, pâturages
	Total	3020	4971	3370	11361		

Remarque : Les données concernant le cheptel sont à prendre avec beaucoup de précaution. De manière générale, elles sont relativement indicatives proportionnellement village par village, mais toujours sous-estimées.

II.2.2- L'élevage :

L'élevage **constitue** la seconde activité traditionnelle **de l'essentiel des localités de la commune** (cf. *Tableau n°6*). Il n'existe aucun recensement récent de l'effectif du cheptel de la commune. Celui-ci s'élèverait selon les enquêtes à 11 361 têtes (bovins, ovins et caprins)¹³. Mais ce chiffre, qui a été obtenu sur déclaration des populations, doit être considéré avec beaucoup de prudence car il est susceptible d'avoir été sous-estimé par des éleveurs qui recouvrent traditionnellement d'un voile tabou les questions liées au nombre de têtes composant les troupeaux détenus ou même simplement gardés.

En effet, cette **activité** est avant tout **traditionnelle** pour les pasteurs peuls et maures. Les populations arrivées récemment – Peuls et Maures noirs – sont toutes composées de pasteurs en voie de sédentarisation. D'ailleurs, les Peuls sont encore ceux qui disposent des plus grands troupeaux (avec des catégories de cheptel en proportion quasi équivalente). Certains d'entre eux ont d'ailleurs conservé **un mode de vie semi-nomade** et partent en transhumance vers le sud pendant les saisons froide et chaude (janvier-juillet).

Mais la possession de bétail demeure encore **une garantie de prestige** pour toutes les communautés et elle est même devenue **une des formes les plus pratiquées de thésaurisation** (chaque animal représente une liasse de « billets de banque sur pieds »). Les plus riches achètent des jeunes veaux (système d'épargne...) qu'ils revendent quelques années après avec une plus-value importante (... avec intérêts). Et il arrive fréquemment que des troupeaux entiers qui sont la propriété des soninkés sédentaires soient gardés par des bergers peuls et maures des campements semi-nomades voisins. Dès lors, si la possession de bétail est devenue la règle il est en revanche erroné de parler d'élevage pour les Soninkés : **la relation au pastoralisme varie beaucoup selon les ethnies**.

L'élevage rencontre des problèmes qui lui sont directement liés comme l'accès insuffisant à des points d'eau pour abreuver les bêtes, des maladies nombreuses et essentiellement bovines - *peste bovine, charbon bactérien (bougoss), charbon symptomatique (arseïssa), fièvre (dasso)* - accentuées par **l'inexistence d'infrastructures vétérinaires** efficaces dans la commune.

Mais, si la lutte contre les sautériaux et autres insectes paraît importante aux yeux des agriculteurs, **la protection des champs** contre les dégradations d'ordre pastoral, à l'aide de *grillages, barrières, piquets* et autres *clôtures* a, quant à elle, été maintes fois revendiquée au point de devenir **la troisième priorité communale** après l'eau et la santé (cf. *Tableau n°9*). *Les problèmes entre éleveurs et agriculteurs sont sources de nombreux différends parfois dramatiques qui, si aucune solution n'est trouvée, risquent de conduire tôt ou tard... au pire*, explique le maire de la commune.

En effet, la commune de *Arr* dispose **des potentialités agropastorales parmi les plus importantes de la Wilaya**. Chaque année, elle fait partie des premières communes à recevoir les pluies de début d'hivernage et est toujours l'une des dernières réserves de pâturages. La commune compte d'ailleurs **plusieurs sources d'abreuvement** pour le bétail dont la plus importante, l'oued *Niordé*, demeure la principale ressource en eau d'un hivernage à l'autre. Elle est donc pour cette raison la destination privilégiée des transhumants à la recherche de ces pâturages abondants, qui arrivent dès le mois de novembre en provenance du nord de la *Wilaya* et des régions du *Gorgol*, de l'*Assaba* et du *Tagant*. Certains s'installent, d'autres continuent vers le Mali. Le mouvement inverse qui voit ces transhumants remonter vers le nord est signalé dès la fin du mois de juillet.

Ainsi, toute l'année, le bétail en transhumance ajouté au cheptel de la commune exerce **une pression pastorale importante sur les terres communales**. « *Depuis quelques années*, explique un

¹³ Au niveau du département de *Sélibaby*, les services de la délégation du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement estimaient l'effectif total du cheptel à 342 000 têtes (bovins, ovins - caprins), soit à peu près trois bêtes par habitants (118 222 hab. selon le R.A.N.V.E.C. 1998). L'estimation de l'effectif du cheptel de la commune de *Arr* devrait être multipliée par trois pour atteindre cette moyenne.

habitant, avec la pression de plus en plus importante des troupeaux venus du nord, il y a une saturation des zones de pâturage qui entraîne la destruction du couvert végétal ligneux et herbacé et l'épuisement des fourrages... au détriment des agriculteurs sédentaires ? Comme les bergers laissent délibérément divaguer leurs troupeaux sur les champs cultivés, cela entraîne **des conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs locaux**». Pendant les campagnes de cultures (notamment celles du sorgho), ces confrontations sont très fréquentes. Lors des semis d'abord, puis au moment de la maturité et enfin après la récolte, il devient parfois difficile de distinguer le terrain de cultures de la zone de pâturages.

Les activités traditionnelles - agriculture et élevage - sont pratiquées dans l'ensemble de la commune mais semblent antagoniques. Pourtant, la co-existence des deux modes de vie n'est pas une nouveauté. C'est la gestion des terres qui est aujourd'hui complètement bouleversée et est même devenue problématique du fait de la complexification d'un système qui doit prendre en compte à la fois la pression démographique, la raréfaction des terres fertiles due à une érosion forte et incontrôlée, souvent d'origine anthropique (désertification du couvert végétal), et la corollaire raréfaction des pâturages qui est inversement proportionnelle à l'augmentation de la demande (effet de la sécheresse, politique étatique de sédentarisation des nomades).

Synthèse de l'analyse du secteur « élevage »

<i>Des atouts</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✱ Des pâturages abondants. ✱ Une pluviométrie annuelle moyenne parmi les plus importantes du pays. ✱ L'existence de plusieurs sources d'abreuvement dont la principale, le <i>Niordé</i>. ✱ Un cheptel important certainement sous-dimensionné (11 361 têtes).
<i>Des contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Des pâturages surexploités et un couvert végétal de plus en plus dégradé dus à une pression pastorale forte exercée par le cheptel transhumant qui vient s'ajouter au cheptel communal pendant au minimum six mois (janvier-juillet). ☛ Les mouvements de transhumance d'orientation méridienne s'étalent sur plusieurs mois et créent souvent des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs au début (semis) et à la fin (récolte) de la campagne agricole (absence de politique de gestion des terroirs). ☛ Le manque d'infrastructures (parc de vaccination) et de médicaments vétérinaires (pharmacies) et l'absence d'agents vétérinaires bien formés qui soient affectés dans la commune. ☛ La pollution des eaux au niveau des sources d'abreuvement.

II.2.3- L'exploitation des ressources naturelles :

Comparé aux autres communes de la région, la commune de *Arr* est caractérisée par son fort potentiel en ressources naturelles. Le paysage végétal est ainsi composé :

- Des baobabs, surtout dans le triangle *Testaye Soninké - Hassi Bagara - Tajounit El Hassen*.
- Des jujubiers dans toute la partie sud (autour des *Nakhailé*, des *Djegui* et des *Azbe*).
- Des gommiers près de la colline des *Nakhailé*, de la colline de *Djegui* et entre *Windé Gnibi* et *Bouguirbé Maure*.

Les ressources naturelles constituent **une source de revenus** pour les habitants des localités qui pratiquent la cueillette. Par exemple, dans les villages maures, l'activité principale des actifs qui restent au village pendant la contre saison (janvier-juillet) est la cueillette de la gomme arabique, des feuilles de baobab et du jujube. Ces produits sont le plus souvent **auto-consommés** mais une partie est aussi **commercialisée** au niveau des gros villages de la commune, voire parfois à *Sélibaby*

et à *Nouakchott*. Mais les commerçants profitent de l'inorganisation des cueilleurs et de leur besoin impératif en produits de premières nécessités - la pratique du troc perdure encore - pour acheter l'ensemble de la production à des prix dérisoires dès la fin de la récolte et la revendre ensuite au prix fort, en cours d'année, sur les marchés.

L'exploitation traditionnelle et désorganisée de ces ressources naturelles conduit progressivement à la disparition de certaines espèces telles que les gommiers qui meurent parce que les techniques de saignée sont mal maîtrisées par les cueilleurs et qu'ils sont surexploités.

Mais, **la destruction de ces ressources** est aussi accélérée par la coupe abusive des arbres, par le surpâturage, par la multiplication des feux de brousse et par l'exploitation agricole des bas fonds qui est à l'origine de défrichements incontrôlés.

Or, pour faire face à cette catastrophe écologique et économique de grande ampleur, seules **de rares mesures compensatoires ont été prises** en vue d'atténuer des conséquences à moyen terme néfastes pour la vie humaine (renforcement des sanctions contre les auteurs des coupes d'arbre et des feux de brousse).

Synthèse de l'analyse du secteur « exploitation des ressources naturelles »

<i>Des atouts</i>
<ul style="list-style-type: none"> * Un potentiel en ressources naturelles parmi les plus importants de la <i>Wilaya</i>. * La réussite du projet « <i>pôle vert</i> » à l'entrée sud de <i>Arr</i> (conservation d'une petite forêt). * Des structures spécialisées (P.G.R.N.P., G.T.Z.) qui peuvent apporter leur concours.
<i>Des contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Une exploitation traditionnelle anarchique. ☛ Un faible profit tiré de la commercialisation de ces ressources naturelles. ☛ Un manque d'entente entre les cueilleurs et un manque d'organisation entre les villages. ☛ Une destruction progressive de ces ressources (manque de maîtrise des technique de saignée, coupe abusive des arbres, production illicite de charbon de bois, pression pastorale forte, extension des zones de culture de bas-fond, fréquence des feux de brousse). ☛ Une érosion des sols accélérée par la disparition du couvert arbustif (enclavement chronique des villages). ☛ Un manque d'information, de formation et de sensibilisation des populations à la gestion des ressources naturelles.

II.3- Arr et Testaye : deux relais qui polarisent l'espace communal :

Dans la commune de *Arr*, **les localités sont nombreuses et dispersées** à travers tout l'espace communal. Il n'existe qu'une piste qui traverse la commune d'est en ouest et relie Sélilibaby à *Arr* en passant par *Testaye*. En fonction de l'état de ce réseau de communication minimal, mais aussi des impératifs administratifs et socio-économiques, chaque village s'adresse au centre équipé le plus proche. **Arr et Testaye jouent ce rôle de gros bourgs polarisants** qui exercent un pouvoir attractif fort dans un rayon faisant très souvent fi des limites communales¹⁴.

¹⁴ Cette considération est importante pour qui veut comprendre la complémentarité des deux approches spatiales de cette monographie : l'**approche surfacique**, au niveau du territoire communal, qui juxtapose les communes comme dans un puzzle, et l'**approche réticulée**, faite de pôles et de tracés, parfois virtuels, subvertissant cadres rigides et limites fixes, qui analyse les relations entre les localités et leur variation temporelle et spatiale.

Tableau n°7 : Les infrastructures économiques de la commune de Arr

Code	Localités	Boutiques	Fours à pain	Moulins	Bou-cheries	Forges	Bijou-teries	Cor-donne-ries	Marché le plus proche
18500	Arr (Chef-lieu de Commune)	36	4	4	1	2	2	1	Sélibaby
18501	Azbé Maure								Testaye
18502	Azbé Peul								Testaye
18503	Bamba Ould Jiddou		.						Arr
18504	Bocéabé		.						Testaye
18505	Bouguirbé Maure								Arr
18506	Bouguirbé Peul								Arr
18507	Bouguirbé Ehel Abeïd								Arr
18508	Bouguirbé Ehel Boudiougéré								Arr
18509	Bouguirbé Ehel Mamourou								Arr
18510	Djegui Amar Noh	2		2					Sélibaby
18511	Djegui Peul								Sélibaby
18512	Ehel R'Guig	2							Testaye
18513	Hassi Bagara	3	1	2					Test/Tach
18514	Hassi Lebihad								Testaye
18515	Iboïline								Testaye
18516	Jedida								Testaye
18517	Nakhaïlé I								Arr
18518	Nakhaïlé II								Arr
18519	Nakhaïlé III								Arr
18520	Nakhaïlé IV								Arr
18521	Tabal I	1							Arr
18522	Tabal II								Arr
18523	Tabal III					1			Arr
18524	Tabal IV								Arr
18525	Tajounit El Hassen								Testaye
18526	Testaye Peul								Testaye
18527	Testaye Soninké	5	1	2	1	1			Sélibaby
18528	Windé Gnibi								Arr
Total		49	6	10	2	4	2	1	

Remarques : Si le nombre total de boutiques approche la cinquantaine, il n'y a que six localités qui disposent d'un point d'approvisionnement régulièrement achalandé. De plus, les trois quarts de ces boutiques sont concentrés à Arr, chef lieu de la commune.

Le village de Arr est situé à 48 km à l'ouest de *Sélibaby*, capitale régionale. D'un point de vue géographique ou dans le cadre d'une typologie, *Arr* est comparable aux autres chefs-lieux communaux - *Tachott* (35), *Bouilly* (52), *Soufi* (18), *Baédiam* (39) *Khabou* (52), *Gouraye* (45) - qui sont directement reliés à *Sélibaby*. D'un point de vue économique, il n'y a **pas de gros centre économique** dans la commune de *Arr*. Il s'agit d'une commune dite rurale qui ne dispose donc pas des services qui font... la ville. Dans la région, seule *Sélibaby* peut prétendre occuper ce rang de grand marché d'approvisionnement en marchandises de toutes sortes (pour la consommation, la vie quotidienne...) où tous les échelons de la pyramide des intermédiaires régissant le commerce (du grossiste au petit boutiquier à la maison) sont représentés. Néanmoins, les enquêtes ont permis de recenser **49 boutiques** dans la commune de *Arr* : 36 dans le village de *Arr*, 5 à *Testaye*, 3 à *Hassi Bagara* et 4 très récentes à *Djegui Maure* et à *Ehel R'Guig*. Ainsi, **les trois plus grandes localités**, géographiquement assez éloignées les une des autres, concentrent à la fois une bonne partie de la population et la grande majorité des boutiques, l'offre s'installant là où il y a une demande.

Arr a été choisi comme chef-lieu de commune par les pouvoirs publics en 1988, lors de la création des communes rurales. La mairie a été installée en 1989 à *Arr*. Le conseil municipal est composé de dix-sept conseillers dont le maire, et un secrétaire général qui est aussi le directeur de l'école de *Arr*. Mais les conseillers sont originaires de treize localités de la commune¹⁵ et lorsque le conseil municipal se réunit - en principe tous les trimestres - les réunions se déroulent à *Arr*. D'ailleurs, le maire - qui a toujours été réélu depuis les premières élections - est lui-même originaire de *Arr*.

Sur le plan du transport, ***Arr* est desservi quotidiennement par des véhicules**, car le village compte **36 boutiques** (cf. *Tableau n°7*) remplies de marchandises de première nécessité. Ces boutiques appartiennent en grande majorité à des commerçants maures qui s'approvisionnent régulièrement depuis les magasins des grossistes de *Sélibaby* moyennant à la revente une plus value sur les produits. Celle-ci varie suivant les saisons jusqu'à atteindre des sommes majorées en hivernage, quand le village de *Arr* est complètement enclavé. C'est pour cette raison que les villageois de *Arr* gèrent **une banque de céréales** et **deux magasins d'approvisionnement** ouverts par des émigrés soninkés, afin d'éviter, notamment en période de soudure, une inflation incontrôlée des prix des produits de première nécessité (riz, huile, sucre, lait...). Comme *Arr* abrite aussi **l'un des deux postes de santé** de la commune, **les quinze localités situées dans un rayon variant entre 10 et 15 kilomètres autour de Arr** viennent dans ce **gros bourg** pour écouler une partie de leur récolte (céréales, fruits de la cueillette) et leurs produits artisanaux, s'approvisionner en denrées de première nécessité et se soigner. Cela concerne 2 998 personnes auxquelles s'ajoutent les 2 352 habitants de *Arr*. Dès lors, **plus de 42 % de la population** communale se situe dans l'aire d'attraction du chef-lieu de commune. *Arr* constitue donc à la fois un relais communal fondamental et un point de passage quasiment obligatoire - notamment vers la commune voisine de *Wompou* - puisqu'il s'agit, avec *Agoïnit* (commune d'*Ajar*) et *Ould Yengé*, d'une des trois portes de sortie du *Guidimakha* vers le reste du pays.

***Testaye* est le second gros bourg communal** (1 502 habitants, 5 boutiques, un magasin d'approvisionnement ouvert par un émigré, un poste de santé). La vitalité de ce **relais communal** fluctue selon le nombre de camions et des autres véhicules de transport qui relient le *Guidimakha* à la région du *Gorgol*. Il n'y a que pendant les quatre mois d'hivernage (juillet-octobre) que le trafic diminue du fait de l'impraticabilité des pistes. Ainsi, l'aire d'attraction de *Testaye* s'étend **dans un rayon d'environ 10 à 12 kilomètres** dans lequel se situent **dix localités**, soit 2 485 habitants auxquels s'ajoutent ceux de *Testaye* (soit un total de 39 % de la population totale).

¹⁵ Ce conseil est composé de **dix-sept élus originaires de douze localités** : *Arr* (3), *Testaye Soninké* (2 dont le deuxième adjoint), *Djegui Amar Noh* (2 dont le troisième adjoint), *Tabal I* (1, le premier adjoint), *Windé Gnibi* (1, le quatrième adjoint), *Tabal III* (1), *Hassi Bagara* (1), *Djegui El Hassen* (1), *Bouguirbé Maure* (1), *Hassi Lebihad* (2), *Ehel R'Guig* (1), *Azbé Peul* (1).

Sans être des gros centres d'écoulement de produits importés, *Arr* et *Testaye* sont en revanche **deux lieux de rencontres entre semi-nomades et sédentaires**, entre ceux qui pratiquent l'élevage et la cueillette et ceux qui s'adonnent à l'agriculture et au maraîchage. *Arr* et *Testaye* vivent alors au rythme d'échanges qui s'apparentent souvent à une **économie du troc**. Ainsi, quand ce ne sont pas les têtes de bétail que les habitants de la brousse viennent vendre au marché, ce sont les produits qui en sont dérivés (lait, beurre, artisanat...) ou les produits de cueillette (notamment la gomme arabique, le pain de singe, les feuilles de baobab – « *lalo* » - ou le jujube). De même, les coopératives professionnelles féminines se sont lancées dans le commerce d'une partie de leur production maraîchère et artisanale : comme il n'y a pas de coopératives à *Testaye*, le village devient une place de choix pour l'écoulement des produits et réciproquement, les commerçants voient leur clientèle croître très rapidement.

Arr et *Testaye* étendent leur **rayon d'attraction sur l'ensemble des localités de la commune** – seuls les habitants de *Hassi Bagara* disent se rendre parfois à *Tachott* et ceux des *Djegui* préférentiellement à *Sélibaby* – mais aussi sur certaines localités des communes voisines (*Godiowel*, *Breïka*, *Kadiel* notamment pour la commune de *Wompou*...).

De manière générale, le développement des échanges commerciaux et **la croissance de ces deux gros bourgs dépend de l'aménagement de la piste principale**. Le développement et la multiplication des infrastructures économiques et sociales, l'amélioration de la qualité de leur impact et l'élargissement de leur aire d'attraction sont intrinsèquement liés aux moyens dégagés pour résoudre l'une des contraintes majeures qui entravent les communications et les échanges matériels et humains, **l'enclavement chronique**.

Synthèse de l'analyse du secteur « dynamiques économiques »

<i>Des atouts</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✱ Lieu de transit d'une partie des marchandises qui circulent entre <i>Sélibaby</i> et la commune de <i>Wompou</i> et la région du <i>Gorgol</i> - Département de <i>Maghama</i>). ✱ Une piste principale qui dessert directement 12 localités (situées à - de 2 kms). ✱ Une activité commerciale assez importante (une cinquantaine de boutiques), des migrants qui investissent dans des boutiques d'approvisionnement et des coopératives féminines qui prennent en charge la gestion de boutiques communautaires.
<i>Des contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Une demi-douzaine de passages difficiles au niveau de la piste principale. ☛ Un chef-lieu communal difficilement accessible en saison d'hivernage (juillet - octobre). ☛ Des localités très dispersées sur l'ensemble de l'espace communal. ☛ Une fréquence très faible de véhicules au niveau de 16 localités. ☛ Des pistes très difficilement praticables en période d'hivernage.

Dans les domaines sociaux et économiques, si les atouts sont nombreux, les contraintes sont pléthoriques. La commune manque de moyens pour répondre à l'ensemble de ses besoins. Mais aujourd'hui, parallèlement, **la société civile s'organise** en associations et en union de coopératives pour constituer une base solide qui est un nouvel atout pour la commune. De plus en plus, **entre contraintes et ressources, les forces s'équilibrent** jusqu'à ce que, dans un avenir proche, les secondes puissent générer une politique communale de développement cohérente, profitable et durable qui saura annihiler les premières.

III) Contraintes, ressources et priorités communales :

III.1-Des contraintes fortes qui freinent le développement communal :

Le *Guidimakha* est une région rurale et la majorité de la population de la commune de *Arr* vit effectivement des activités agricoles, pastorales et artisanales. La multiplication des localités a engendré des **besoins croissants en eau, en terres agricoles et en infrastructures de santé et d'éducation**. De plus, leur dispersion sur le territoire communal n'a fait qu'amplifier la problématique de **l'isolement** qui concerne plus de la moitié des localités et souligner **les carences en infrastructures de communication**. Toutes ces contraintes sont intrinsèquement liées entre elles dans un système qui freine le développement économique et social de la commune de *Arr*. Et il y a d'autres difficultés qui se greffent sur ce système :

- Une surexploitation des terres agricoles.
- Une forte pression sur les potentiels pastoraux qui est due aux nombreux passages de transhumants pendant près de la moitié de l'année.
- Une exploitation désorganisée des ressources naturelles.
- Un processus érosif très puissant conjuguant mécanismes hydriques et éoliens.
- Une partie de la population qui garde des pratiques semi-nomades.
- Une population qui est fortement touchée par l'analphabétisme.
- Un exode saisonnier des actifs qui reste fort.
- Des moyens financiers qui demeurent très faibles au niveau du conseil municipal (des interventions extérieures - O.N.G., bureaux d'études - très rares).

III.2-Des ressources financières et humaines contrastées :

III.2.1- Des ressources financières faibles :

Face à ce système de contraintes, **le conseil communal**¹⁶ n'a que très peu de moyens pour résoudre les problèmes recensés. Depuis un certain nombre d'années, **le budget prévisionnel communal était évalué à environ un million d'ouguiyas**. Mais l'année 1999 a vu ce budget doubler parce que « *les normes censées déterminer les taxes communales ont enfin été respectées* ». Le maire explique que « *ce budget prévisionnel*¹⁷ *ne correspond pas au budget réel du fait du non-recouvrement d'un certain nombre de taxes : pour l'année 1999, nous avons atteint un chiffre record de 1,3 Millions d'ouguiyas !* ». Ce budget communal est alimenté essentiellement par les taxes d'habitation (variables selon le type d'habitat), les taxes sur les moulins (600 UM / mois), sur les charrettes (200 UM / mois), sur les activités commerciales (variable selon les activités) et sur les droits d'exploitation des ressources naturelles. Mais **de manière générale, ces taxes sont faiblement recouvrées**. Selon le maire, « *il est difficile de percevoir des taxes dont les populations ne voient pas encore très bien l'utilité. Jusqu'à maintenant, comme le budget d'investissement de la commune n'est pas très élevé – environ 400 000 UM – le conseil municipal a voulu éviter le saupoudrage et a décidé chaque année de déterminer un certain nombre de localités à privilégier, où il est nécessaire de refaire la toiture d'une école ou de réhabiliter un puits...* ».

¹⁶ Le conseil municipal de la commune est composé de 17 conseillers municipaux. Ce nombre de conseillers est déterminé en fonction de la population de la commune (article 7, ordonnance 87-289 du 20 octobre 1987). Le chiffre 17 correspond à une population comprise entre 5 001 et 10 000 habitants. Aujourd'hui, la révision n'a jamais été faite mais le conseil communal devrait être composé de 19 conseillers (entre 10 001 et 20 000 hab.).

¹⁷ **Les compétences des communes s'étendent aux activités suivantes :** la voirie locale, la construction, l'entretien et l'équipement des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental et des dispensaires et centres de protection maternelle et infantile, l'alimentation en eau et l'éclairage public, les transports urbains sanitaires et scolaires, la lutte contre l'incendie, l'hygiène, l'enlèvement des ordures ménagères, les marchés, les abattoirs, les équipements sportifs et culturels communaux, les parcs et jardins, les cimetières, l'assistance aux indigents, l'aménagement et la gestion des zones concédées par l'Etat à la commune (in *Monographie Régionale*, 1996).

La commune bénéficie aussi de **projets extérieurs** financés par des sources toujours indépendantes du budget communal et souvent élaborés en dehors de toute politique communale.

C'est le cas de **nombreux investissements**, d'ordre individuel ou collectif, **impulsés par les migrants** dans leur village d'origine (*Arr, Testaye, Hassi Bagara...*). Les enquêtes recensent pour l'ensemble de la commune un total de 572 migrants (cf. *Tableau n°1*). Il est certain que **l'impact de la migration sur la commune de Arr est important mais il est aussi très contrasté à l'échelle des villages** et ne profite pas de manière homogène à tous les habitants de la commune. Car les pratiques migratoires (destination, organisation, projet de retour) ne sont pas les mêmes suivant les ethnies. Les Soninkés sont les plus nombreux et ils paraissent très organisés. Il est d'ailleurs facile de constater dans les villages soninkés le fruit de cette intervention à distance : ces migrants (en Espagne, en Allemagne, en France, mais aussi en Lybie et en Angola) cotisent dans des caisses de solidarité qui permettent de financer **des projets collectifs** (construction de mosquée, de dispensaire, d'école...). Ce sont ces mêmes caisses qui assurent le paiement de la participation villageoise pour les projets spécifiques menés par des organismes internationaux (réseau d'adduction d'eau de *Arr*). Il est toutefois très difficile d'évaluer le montant annuel moyen concernant ces investissements d'origine émigrée, et aujourd'hui **le problème de la pérennisation de ce système est posé**, notamment à la *deuxième génération*, les enfants de ces migrants qui ont parfois pris la nationalité du pays d'accueil : continueront-ils à financer des projets dans des villages où ils n'auront jamais vécu ?

C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des projets montés au niveau du **Fonds Régional de Développement (F.R.D.)**. Le montant de ce fonds varie selon les années : en 1998, il s'élevait à 11 millions d'ouguiyas pour la *Moughataa* de *Sélibaby* et 4 millions pour la *Moughataa* de *Ould Yengé*. Le F.R.D. est destiné à financer la construction ou la réhabilitation des bâtiments publics (école, poste de santé, puits...) et il est géré par le *Wali*.

Enfin, au niveau international, **plusieurs O.N.G.** (*Peace Corps, Communauté Doulos...*) et plus récemment d'**autres projets spécialisés** dans la gestion des ressources naturelles (P.G.R.N.P., G.T.Z., en 2001) ou la santé (M.S.F. en 2002) **interviennent dans la région** mais aucun n'est implanté dans la commune de *Arr*. Parmi celles-ci, le G.R.D.R. qui vient en appui aux organisations de base et qui apporte son concours technique, organisationnel et financier à de nombreuses initiatives impulsées par ces associations et autres coopératives, est la plus anciennement implantée. Dans la commune, il a apporté son concours à l'aménagement des berges de l'affluent du *Niordé* à l'entrée est du village et il a appuyé financièrement et techniquement plusieurs coopératives féminines (cf. **III. 2.2.2**). Il y avait aussi, jusqu'en l'an 2000, l'A.F.V.P. (Association Française des Volontaires du Progrès) qui, au niveau régional et depuis *Sélibaby*, a encadré la constitution d'une coordination d'artisans : certaines coopératives (*Hassi Lebihad, Djegui Amar Noh*) ont adhéré à cette coordination afin de pouvoir avoir des outils à moindre prix. Enfin, le G.R.E.T. a supervisé depuis *Nouakchott*, la gestion du réseau d'adduction d'eau de *Arr* (au même titre que ceux de *Wompou, Dafort, Hassi Chaggar, Ould Yengé* et *Sélibaby*).

Mais quelle que soit la présence étrangère susceptible de pouvoir apporter son soutien à la commune, **les forces les plus pérennes se trouvent dans les villages**. En effet, pour faire face à l'ensemble des difficultés qui sont autant de facteurs limitant les potentialités de développement, **ces populations s'organisent en associations** de toutes sortes, toujours demandeuses d'appui en formation ou en organisation que les quelques O.N.G. présentes dans la zone sont souvent prêtes à leur dispenser. Aujourd'hui, **certaines d'entre elles vont jusqu'à se fédérer** et constituent ainsi une base solide, un socle sur lequel pourra sans doute à l'avenir s'appuyer tout programme de développement communal et qui est donc un nouvel atout pour la commune.

Tableau n°8 : Les coopératives professionnelles de la commune de Arr

Code	Localités	Coopératives	Date	Effectifs		Adhésion	
				F	H	U.C.F.G.	Elwane
18500	Arr (Chef-lieu de Commune)	<i>Diamankafo Fédé</i>	1997	360	5	Oui	
18501	Azbé Maure	<i>Itihade</i>	03/1996	50			Oui
18502	Azbé Peul						
18503	Bamba Ould Jiddou						
18504	Bocéabé						
18505	Bouguirbé Maure	<i>Tevragh Zeïna</i>	?	50			Oui
18505	Bouguirbé Maure	<i>Nézaha</i>	01/1998	70			Oui
18506	Bouguirbé Peul						
18507	Bouguirbé Ehel Abeïd						
18508	Bouguirbé Ehel Boudiouguéré						
18509	Bouguirbé Ehel Mamourou						
18510	Djegui Amar Noh	<i>Zem-Zem</i>	10/1996	150			Oui
18511	Djegui Peul						
18512	Ehel R'Guig	<i>Néjaha</i>	05/1997	100			Oui
18513	Hassi Bagara						
18514	Hassi Lebihad	<i>Nidda Minajli Teghadoum</i>	01/1997	20			Oui
18514	Hassi Lebihad	<i>Tejemoue</i>	?	100			Oui
18515	Iboïline						
18516	Jedida	<i>Najah</i>	03/1997	50			Oui
18517	Nakhaïlé I	<i>Salam</i>	1995	53	12	Oui	
18518	Nakhaïlé II	<i>El Aviya</i>	04/1998	65			Oui
18518	Nakhaïlé II	<i>Kreïdida</i>	01/1998	37			Oui
18518	Nakhaïlé II	<i>Mag'neïtir</i>	?	33			Oui
18519	Nakhaïlé III	<i>Nézaha</i>	12/1997	43			Oui
18520	Nakhaïlé IV	<i>Medina Boulenoar</i>	02/1998	56			Oui
18521	Tabal I	<i>Nézaha</i>	05/1997	92			Oui
18522	Tabal II	<i>El Wahdatou-Tewvikh</i>	05/1997	60			Oui
18522	Tabal II	<i>Jédida</i>	01/1998	25			Oui
18523	Tabal III	<i>Tewvikh</i>	1976	90			
18524	Tabal IV	<i>Etivagh</i>	1996	117			Oui
18524	Tabal IV	<i>Vet'h</i>	?	20			Oui
18525	Tajounit El Hassen	<i>Tawvigh</i>	05/1997	120			Oui
18526	Testaye Peul						
18527	Testaye Soninké						
18528	Windé Gnibi						

Remarques : La date de création est toujours antérieure de plusieurs années à la date de reconnaissance administrative indiquée ici (parce que plus sûre). En réalité, la généralisation de la pratique du maraîchage remonte à une demi-douzaine d'années...

III.2.2- Des ressources humaines organisées :

Il existe **deux types** d'organisations associatives : **les associations villageoises** et **les coopératives professionnelles**. Chaque organisation a des raisons d'être, des activités et des objectifs spécifiques mais seule l'Union de *Djegui Amar Noh* « *El Wane* » qui regroupe plusieurs coopératives villageoises a une aura qui dépasse la simple échelle locale pour atteindre aujourd'hui l'échelle communale tout en visant une représentativité régionale.

III.2.2.1- Les associations villageoises :

Il faut discerner **les associations culturelles et sportives** (l'association des jeunes de *Arr*, reconnue en 1998) qui s'occupent de l'animation du chef-lieu communal, **les comités de gestion** chargés de suivre qui le bon fonctionnement du dispensaire, qui la caisse de la pharmacie vétérinaire, qui la maintenance du réseau d'adduction d'eau et **les associations de ressortissants**.

Depuis une quarantaine d'années, ces dernières, constituées et pour certaines reconnues à l'étranger (en France pour *Arr*, *Testaye*, *Hassi Bagara* et la MI.MA.DE.S.), impulsent, organisent, financent et participent à la gestion **de projets d'ordre collectif** (construction de mosquées à *Arr* et *Testaye*, mise en place du réseau d'adduction d'eau solaire de *Arr*, construction et équipements de salles de classes à *Arr* et *Testaye*, aménagement des berges du petit marigot de *Arr*, construction des dispensaires de *Arr* et de *Testaye*) **ou d'ordre plus individuel** (construction de maison en dur, électrification avec panneaux solaires). Elles agissent directement en concertation **avec le relais de certains notables** qui sont installés à ***Nouakchott* et des villageois qui sont eux-mêmes localement regroupés en association** et qui sont notamment chargés de suivre ces projets, de gérer les décaissements correspondants et d'apporter une contribution parfois financière, souvent physique en valorisant leur main d'œuvre.

III.2.2.2- Les coopératives professionnelles :

Il s'agit d'**un phénomène** relativement **récent**. Mais il n'est pourtant pas facile de remonter aux origines exactes de ce mouvement d'ampleur croissante. En fait, les populations qui il y a encore moins de dix ans pratiquaient l'agriculture pendant la saison des pluies, arrivent depuis peu à prolonger les travaux agricoles en saison sèche et parviennent à pratiquer le maraîchage, notamment grâce à l'introduction de différents systèmes d'irrigation. Pour assurer la gestion de cette dernière activité, l'organisation de ces populations en « coopérative » est souvent souhaitable.

Les coopératives sont des organisations de base professionnelle, c'est-à-dire que les adhérents se regroupent autour d'une (ou plusieurs) activité(s) qu'ils pratiquent en commun et cherchent à rendre plus efficiente(s). Elles sont chacune composées d'une assemblée générale et d'un bureau qui assure la gestion quotidienne (cotisations, équipements, produits de vente...). Aujourd'hui, **le nombre de ces coopératives varie selon les sources** : si les enquêtes ne recensent pas plus d'une coopérative par localité (16 au total), certains documents dénombrent jusqu'à trois coopératives pour *Nakhailé II* (cf. *Tableau n°8*). Début 2002, **la commune de Arr comptabilise 22 coopératives professionnelles** qui oeuvrent d'abord pour le développement de leur village mais de plus en plus pour celui de la commune.

Toutes les coopératives sont ici essentiellement **constituées par les femmes** et **composées de femmes** (il n'y a qu'une faible proportion d'hommes qui mettent leur main-d'œuvre à disposition pour les gros travaux) et elles font du **maraîchage**. C'est leur activité première. Au début, les surfaces étaient réduites et permettaient juste de compléter et d'enrichir l'alimentation quotidienne. Mais de plus en plus, au gré des formations et des appuis techniques dont elles ont pu profiter, les jardins s'agrandissent et une partie de la production est commercialisée. De plus **les activités sont diversifiées** : nombreuses sont les femmes qui s'adonnent à l'artisanat (le tressage des nattes, le tricotage et la tannerie de peau, etc.) ou à la confection de savon. Enfin, certaines d'entre elles pratiquent l'agriculture en hivernage, d'autres ont initié des expériences de micro crédits (pour l'achat des semences).

Ces coopératives doivent s'adapter à **des conditions parfois difficiles** qui rendent aléatoires les rendements : accès à l'eau, problèmes fonciers, manque de moyens matériels, peu de maîtrise des techniques de cultures, enclavement qui compromet l'écoulement de la partie commercialisable de la production, etc. Il n'y a **pas de chiffres fiables concernant la production annuelle** mais quels que soient les résultats, les femmes se promettent chaque année de faire la campagne suivante.

Depuis 1994, le G.R.D.R. mène **un programme d'appui conseil aux coopératives maraîchères** de la région. En 1998, une étude a été menée par cette O.N.G. afin de faire un premier bilan de cette activité¹⁸. Dès le départ, le programme stipulait qu'il s'agissait d'appuyer tout groupement qui pouvait justifier d'une bonne organisation autour d'une activité et de la pratique sérieuse de cette activité. Les demandes d'appui ont alors été **de nature** à la fois **technique** (formation en technique culturale, en organisation, en gestion) **et financière** (pour le fonçage d'un puits, la pose d'une clôture, l'alimentation des fonds de crédit...). Toutes les coopératives de la commune ont fait l'objet d'un appui technique du G.R.D.R. mais seules les coopératives de *Djegui El Hassen* (construction d'un puits) et de *Djegui Amar Noh* (un puits, une clôture en grillage) ont bénéficié d'un Fonds d'Appui aux Initiatives de Base (F.A.I.B.).

Et d'ailleurs, forte de son expérience acquise au niveau de la localité de *Djegui Amar Noh*, la coopérative *Zem-Zem* (150 membres) a voulu **impulser une dynamique intervillageoise** susceptible de répondre encore davantage aux besoins communs (cf. encadré ci-dessous).

El Wane : « L'Union des coopératives de Djegui Amar Noh »

Aussi connue sous le nom maure de « *El Wane* » (« *Les couleurs* ») cette fédération regroupe **seize coopératives de la commune de Arr**, deux de *Gouraye* (*Feïtas* et *Zéneïga Maure*), une de *Wompou* (*Ould Ramî*) et une de soufi (*Iboïline*). Elle a été constituée **le 12 avril 1998** sur l'initiative de la présidente de la coopérative *Zem-Zem* de *Djegui Amar Noh* qui, après avoir participé à la foire de *Kayes* (en 1997), a voulu tenter l'expérience menée par plusieurs coopératives au Mali. Elle a donc entrepris des démarches pour sensibiliser toutes les coopératives féminines de la zone de *Djegui*. **Les problèmes communs** à l'ensemble de ces coopératives ont été identifiés : difficultés d'approvisionnement de la zone en semences maraîchères de qualité et en matières premières artisanales, manque de moyens financiers, analphabétisme, manque de compétences pour les activités rémunératrices – savonnerie, teinture et tannerie, etc.

Toutes ces coopératives ont ainsi décidé de créer « **l'union des coopératives de Djegui** » afin d'unir leurs efforts pour « *développer les activités féminines afin d'améliorer les conditions de vie des populations* » et atteindre les objectifs ainsi fixés :

- Lutter contre la pauvreté en développant les activités rémunératrices de revenus,
- Lutter contre l'analphabétisme en créant des centres d'alphabétisation,
- Favoriser l'échange interne entre les organisations de base,
- Mettre en place un système d'approvisionnement en matières premières (semences et produits artisanaux).

Pour y parvenir, cette union de coopérative a mis en place un règlement d'accès à de petits crédits pour ses membres, organise des sessions de formation thématiques, continue à soutenir le maraîchage et le petit commerce et à participer à l'exploitation de champs collectifs d'arachides et de gombo pendant l'hivernage...

Aujourd'hui, **les perspectives d'avenir** sont florissantes. **Au 8 mars 2002**, *El Wane* comptait **1509 adhérentes**. Les femmes ont obtenu auprès des *Jardins de Cocagne*, le financement d'un programme sur deux ans qui a permis d'augmenter le fonds de crédit (1,6 millions d'UM en 2002) et de diminuer le taux d'intérêt (de 10 à 5 %), de créer trois centres d'alphabétisation qui regroupent les villages membres, de créer un atelier de grillage à *Djegui Amar Noh* (450 UM/m) et de continuer à échanger expériences et savoir-faire avec les organisations similaires. Car il existe d'autres fédérations de coopératives au niveau régional - comme par exemple l'Union des Coopératives des Femmes du *Guidimakha* (U.C.F.G.)¹⁹ - auxquelles ont adhéré deux coopératives de la commune de *Arr* (*Arr* et *Nakhailé I*).

En réalité, il n'y a pas d'identification stricte de *El Wane* à la commune de *Arr*, ni même aux deux communes limitrophes citées ci-dessus : il est bien précisé dans les statuts que **toutes les coopératives du Guidimakha peuvent en devenir membre** si elles acceptent les critères d'adhésion, les règles de fonctionnement et les objectifs de cette union.

¹⁸ *Bilan des activités maraîchères dans la Région du Guidimakha en Mauritanie – Période 1994-1998* (op. cité).

¹⁹ Les coopératives de l'Union *El Wane* – fédération plus récente que l'U.C.F.G. (créée en 1992) – ont refusé d'adhérer à l'U.C.F.G. (Union dite « de *Sélibaby* » car son siège est basé dans le chef-lieu de Région et que son rayonnement est effectivement régional) pour des raisons de difficultés d'accès aux crédits (la garantie, qui devait être en argent ou en or, ne correspondait absolument pas au niveau de vie des femmes des coopératives concernées).

Tableau n°9 : L'ordre des priorités dans la commune de Arr

Code	Localités	Eau	Santé	Protection / champs	Education	Autres
18500	Arr (Chef-lieu de Commune)		1		3	Enclavement
18501	Azbé Maure	3	5	+		Moulin à mil
18502	Azbé Peul	5	+	1	3	
18503	Bamba Ould Jiddou	5		1	3	
18504	Bocéabé	5		3	1	
18505	Bouguirbé Maure	5	3			Mosquée
18506	Bouguirbé Peul	5		1		Parc vaccin.
18507	Bouguirbé Ehel Abeïd	5	3		1	
18508	Bouguirbé Ehel Boudiouguéré	5	3		1	
18509	Bouguirbé Ehel Mamourou	5	1		3	
18510	Djegui Amar Noh		5		1	Mosquée
18511	Djegui Peul	5			3	Mosquée
18512	Ehel R'Guig	5	3	1		
18513	Hassi Bagara	5	1			Barrage
18514	Hassi Lebihad	5	1	3		
18515	Iboïline	5		1	3	
18516	Jedida	5	1	3		
18517	Nakhailé I		1			Enclav. Barrag
18518	Nakhailé II	5	3	1		
18519	Nakhailé III	5		3		Mosquée
18520	Nakhailé IV	5		1	3	
18521	Tabal I	5	1	3		
18522	Tabal II	5		3		Banq. céréales
18523	Tabal III	5	1	3		
18524	Tabal IV	5				Mosq. Barrag.
18525	Tajounit El Hassen	5	3	+		Parc vaccin.
18526	Testaye Peul	5		3		
18527	Testaye Soninké	5	1	3		
18528	Windé Gnibi	5			3	Mosquée
	Total	128	37	34	28	Enclav. : 10 Mosquée : 10 Barrage : 7 Parc vacc : 4

Remarque : Ce tableau correspond aux réponses apportées à la question « citez les trois besoins prioritaires du village par ordre d'importance ». Nous avons pondéré ces réponses en donnant un coefficient 5 à la première priorité, 3 à la seconde et 1 à la troisième. Certains villages ont donné une quatrième réponse qui apparaît alors – pour la mention – avec le signe +.

Ces coopératives professionnelles sont donc **à la base d'un tissu associatif naissant** auquel s'ajoutent les associations de jeunes, les dynamiques issues de l'émigration et tous les comités de gestion qui structurent les organisations villageoises. Cependant, **si ces associations sont souvent synonymes de ressources humaines fortes pour la commune, elles ne sont pas présentes aussi efficacement dans toutes les localités** : les associations villageoises ne sont recensées qu'à *Arr* et *Testaye*, quand les associations de type coopératif sont des initiatives impulsées dans les villages maures, à l'exception notable de la coopérative féminine de *Arr*. Comparativement, les villages peuls n'ont pas rencontré la même dynamique associative que leurs voisins maures. C'est important car la dynamique communale peut ainsi s'en trouver morcelée : l'absence totale de pratique du marâchage dans les villages peuls, ou encore la non-adhésion de la coopérative de *Arr* à l'union *El Wane* sont des contraintes de taille pour qui voudrait, par exemple, appuyer cette union pensant mener une politique de développement à l'échelle de la commune.

Synthèse de l'analyse du secteur « dynamiques associatives »

<i>Des atouts</i>
<ul style="list-style-type: none"> * L'existence de 22 coopératives professionnelles (dans 16 localités de la commune). * Des associations de base dynamiques (jeunes, migrants...). * La majorité de ces organisations a acquis une forte expérience. * L'union <i>El Wane</i> qui regroupe 19 coopératives de la commune (1 250 femmes). * La coopératives de <i>Arr</i> qui regroupe plus de 350 femmes. * La diversité des activités menées par ces organisations et leurs capacités à construire des partenariats financiers et techniques avec les bailleurs et les O.N.G.
<i>Des contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Quatorze localités n'ont pas de coopératives. ☛ L'analphabétisme généralisé et la précarité des conditions de vie de la population. ☛ L'absence des actifs dans les villages maures pendant la moitié de l'année. ☛ Des sources de financements et des potentialités en appui qui restent faibles.

III.3- Des priorités qui se complètent : vers un plan de développement local :

L'enquête effectuée à la fin de l'année 1999 au niveau de toutes les localités de la commune fait ressortir les priorités définies par la population (cf. *Tableau n°9*). Mises en conformité avec les orientations politiques diffusées par les services de l'Etat et enrichies des préoccupations essentielles exprimées par le conseil municipal, ces priorités constituent la première ébauche d'un plan de développement communal qu'il reste à programmer.

III.3.1- Les priorités de la population :

• Première priorité : L'eau potable et l'eau agricole, « la priorité des priorités »

Les villages sont nombreux à demander qu'un puits, qu'il la construction d'un forage ou encore qu'il la réalisation d'un barrage. Qu'il s'agisse de l'eau de consommation quotidienne ou de l'eau à vocation agro-pastorale, **vingt-cinq localités citent l'eau en première position** et une en seconde position (8 nouvelles). Seule *Arr* bénéficie de ressources suffisantes et diversifiées. Il y a donc unanimité pour revendiquer le droit à disposer de cette première nécessité vitale²⁰.

²⁰ Aujourd'hui, le G.R.D.R. continue d'attribuer des Fonds d'Appui aux Initiatives de Base pour la construction de puits (*Tabal IV, Arr...*). Mais récemment, le G.R.E.T. (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques, basé à *Nouakchott*) a mené une étude à l'échelle du *Guidimakha* dont l'objectif était d'effectuer un recensement exhaustif de toutes les sources d'eau disponibles au niveau de chaque localité. Cette étude, si elle ne permet pas de comprendre les dynamiques des eaux de surface (utilisées pour l'agriculture et l'élevage) est un outil qui permettra d'engager une action de grande ampleur concernant cette thématique hydraulique.

La santé, la protection des champs et l'éducation arrivent ensuite quasiment à égalité :

• **Seconde priorité : La santé**

Pour **la santé**, deux villages citent la construction d'un poste de santé comme étant leur première nécessité - *Djegui Amar Noh* (661 hab.) et *Azbé Maure* (200 hab.) - six comme étant la seconde, et neuf comme troisième priorité (dont *Arr*, 2 352 hab., *Hassi Bagara*, 788 hab., et *Testaye Soninké*, 1502 hab.). C'est-à-dire que **60 % des localités** de la commune soulignent la nécessité d'une intervention urgente dans ce domaine qui manque d'infrastructures et de moyens humains.

Au delà des considérations du D.R.A.S.S. qui remettait en cause la viabilité de tels projets sur le long terme, on peut d'ores et déjà constater que **les demandes se regroupent géographiquement** : ainsi, les villages de *Tajounit El Hassen* et de *Jédida* ou encore de *Nakhailé II* et de *Nakhailé III* ont déjà précisé qu'au même titre que pour l'école qu'ils fréquentent en commun, ils étaient prêts à gérer ensemble un poste de santé.

• **Troisième priorité : La protection des champs**

Neuf localités citent cette priorité en seconde position et sept en troisième. Ce sont essentiellement des villages d'agriculteurs qui rentrent chaque année en conflit avec les éleveurs qu'ils suspectent de laisser divaguer les troupeaux dans les champs. Les demandes sont les mêmes qui stipulent qu'une clôture en fil barbelé serait l'instrument idéal pour interdire l'entrée des animaux sur les terrains cultivés. Mais cette question mérite sans doute une réflexion plus approfondie, à l'échelle des villages, de la commune voire de la région.

• **Quatrième priorité : L'éducation**

Malgré les efforts consentis depuis une dizaine d'années, il reste **neuf villages** qui **considèrent que la construction d'une école ou de nouvelles salles de classe (à Arr) est leur seconde priorité**. Un parallèle avec le *Tableau n°2* intitulé « Les infrastructures publiques de l'éducation » permet de comprendre que ces neuf localités sont soit celles qui possèdent une école en construction dite « précaire », soit celles qui n'ont pas facilement accès à une école. Parmi elles, il y a quatre villages peul (*Azbé Peul*, les deux hameaux de *Djegui Peul*, *Windé Gnibi*), qui démontrent ainsi l'intérêt qu'ils apportent désormais à l'éducation, même s'il reste *Bouguirbé Peul* qui rappelle que les infrastructures de santé et d'éducation sont, pour des pasteurs semi-nomades, moins fondamentales que la construction d'un parc de vaccination.

Les préoccupations de la population concernent donc essentiellement **les infrastructures de base** et confirme que **la commune souffre d'un sous-équipement dans les domaines vitaux** de l'eau, de la santé et de l'éducation. Mais **la tendance est encore à la multiplication de ces infrastructures** : chaque village revendique une école, un agent de santé communautaire voire même parfois un dispensaire. La constitution d'un plan de développement à l'échelle communale qui serait le fruit d'une concertation entre tous les acteurs de la commune devrait permettre de planifier de manière pertinente et efficace les projets qui sont aujourd'hui prioritaires.

• **Autres priorités** : La population n'a pas manifesté comme priorité **la protection de l'environnement**, et rarement **la lutte contre le désenclavement** (deux localités). Les qualités du cadre naturel (existence d'un complexe d'*oueds* vaste et dynamique, de sols argilo-sableux fragiles transportables facilement) et l'influence des pratiques humaines (désertification incontrôlée, changement de localisation des champs de culture) sont autant de critères qui facilitent la **dégradation des paysages communaux** par les processus érosifs qu'ils soient éoliens ou de ruissellement. L'écoulement croissant qui résulte des averses provoque chaque fois l'approfondissement et l'élargissement du lit des cours d'eau (notamment du *Niordé*), créant ainsi une nouvelle phase de développement du système de drainage et aggravant de manière parfois dramatique les difficultés d'accès à certaines localités. **Arr et Nakhailé I ont placé en première priorité la construction d'ouvrage de désenclavement à l'entrée de leur localité** (sur le *Niordé* et sur un de ses affluents).

III.3.2- Les orientations des services de l'Etat :

En plus des enquêtes menées au niveau des populations et qui ont fait ressortir leurs principales préoccupations par ordre de priorité, les services techniques de l'Etat ont été contactés. Les orientations politiques de l'Etat imposent d'analyser en détail ces priorités afin que le programme de développement communal soit en totale conformité avec les directives et les normes nationales, voire internationales. C'est ainsi que, s'agissant des infrastructures de bases, l'Etat est conscient de l'importance des besoins mais il encourage dans la mesure du possible le regroupement des localités autour des infrastructures existantes.

Dans le cadre de **la santé**, le programme de la Direction Régionale des Actions Sanitaires et Sociales (D.R.A.S.S.) spécifique à la commune de *Arr* envisage la construction d'un poste de santé à *Djegui Amar Noh* et à *Hassi Bagara*, la construction d'une P.M.I. (Prévention Maternelle et Infantile) à *Arr* et la formation de plusieurs agents de santé communautaire (A.S.C.) dans les villages peuplés de la commune.

Dans le cadre de **l'éducation**, la Direction Régionale de l'Enseignement Fondamental (D.R.E.F.) encourage le regroupement des écoles et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Dans le cadre de **l'accès à l'eau**, la Direction de l'Hydraulique (D.H.) souhaite qu'il y ait un point d'eau moderne au niveau de toute localité de plus de 150 habitants.

Enfin, à la Délégation régionale du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (M.D.R.E.), **les services de l'agriculture et de la protection de l'environnement** lancent des campagnes de sensibilisation des populations autour des conséquences de la déforestation et de la gestion durable de leur terroir.

III.3.3- Les préoccupations essentielles du conseil municipal :

Les élus locaux, en tant que représentants de la société civile, ont été associés aux enquêtes effectuées au niveau des localités. **Leurs préoccupations reprennent pour l'essentiel les priorités déterminées par leurs électeurs** (cf. III.3.1), mais l'analyse transversale de la situation communale les conduit à mettre en avant **la lutte contre l'enclavement** qu'ils considèrent comme étant **la priorité des priorités**, susceptible de résoudre de nombreux problèmes annexes.

Cela passe d'abord par **l'aménagement de la piste Sélibaby-Testaye-Arr**, synonyme de croissance économique, et par la viabilisation des pistes transversales, notamment celles menant à *Hassi Bagara* et *Tachott* (au nord-est) et à *Ajar* (au nord).

Désenclaver le village de *Arr*, c'est aussi désenclaver le reste de la commune et une partie de la commune voisine de *Wompou* dont le chef-lieu n'est accessible en hivernage qu'en passant par la piste *Sélibaby-Testaye-Arr*. Dès lors, **le désenclavement est peut-être même la première priorité de la commune**, au même titre que le développement du *Guidimakha* semble devoir forcément passer par la viabilisation de son réseau de communications routier.

Annexes

Annexe 1

Tableau n°10 : Petit historique des localités de la commune de Arr

Localités	Date	Historique
Arr (Chef-lieu de commune)	1906	Cette « <i>place des phacochères</i> » fut découverte par <i>Arfakha Demba Soumaré</i> , originaire de <i>Sagné Lobaly</i> . Mais ce n'est qu'en 1906 que ses proches dont quelques familles originaires de <i>Takhoutallah</i> (près de <i>Wompou</i>) s'y sont installés.
Azbé Maure	1978	Anciens pasteurs qui, suite à la perte de leur bétail (sécheresse de 1969), se sont sédentarisés (d'abord au sud de <i>Djegui Amar Noh</i>) puis convertis à l'agriculture [<i>Azbé</i> signifie : <i>Jeune fille</i>].
Azbé Peul	1981	Originaires de <i>Faraladoum (M'Bout, Gorgol)</i> , ces pasteurs nomadisaient dans la région et s'y sont installés attirés par l'abondance des pâturages.
Bamba Ould Jiddou	1984	Originaires de <i>Tabal III</i> qu'ils avaient quitté en 1978 pour des raisons conflictuelles pour s'installer à <i>Bouguirbé Ehel Mamourou</i> , ces agriculteurs sont toujours à la recherche de terres fertiles et ont choisi de se rapprocher du <i>Niordé</i> .
Bocéabé	1977	Originaires de <i>Djingué (Gorgol)</i> et acculés à la sédentarisation par les années de sécheresse successives, ils se sont mis à la recherche de pâturages abondants pour leur cheptel [<i>Bocéabé</i> est le nom de l'ethnie peul].
Bouguirbé Maure	1973	Originaires de l' <i>Assaba</i> , ils nomadisaient dans les environs de <i>Arr</i> et ont fini par s'installer au nord de <i>Arr</i> [<i>Bouguirbé</i> : <i>le puits qui ne remplit qu'une outre</i>].
Bouguirbé Peul	1930	Éleveurs <i>Siranabé</i> qui s'étaient installés à <i>Arr</i> mais comme la cohabitation entre élevage et agriculture engendrait des conflits réguliers, ils se sont éloignés de <i>Arr</i> .
Bouguirbé Ehel Abeïd	1978	Village créé à la suite de l'éclatement de <i>Tabal III</i> en 1978.
Boug. Ehel Boudiouguéré	1978	Village créé à la suite de l'éclatement de <i>Tabal III</i> en 1978.
Boug. Ehel Mamourou	1978	Village créé à la suite de l'éclatement de <i>Tabal III</i> en 1978. Une partie du village est ensuite allée s'installer à <i>Bamba Ould Jiddou</i> , à proximité du <i>Niordé</i> (1984).
Djegui Amar Noh	1963	Originaires de l' <i>Assaba</i> , ces éleveurs étaient en transhumance et se sont définitivement installés à <i>Djegui Amar Noh</i> pour pratiquer l'agriculture.
Djegui Peul Sambouldi Foulbé Diéri	1935	Fondé par <i>Sambouldi Deh</i> , un homme très riche (un <i>Diariga</i>), venu de <i>M'Bomé (Gorgol)</i> et qui a habité <i>Arr</i> pendant quinze ans avant de se déplacer pour <i>Djegui Peul</i> . Certaines familles sont allées créer un second hameau plus au nord en 2000.
Ehel R'Guig	1978	Originaires de l' <i>Assaba</i> , ces nomades venaient en transhumance dans la région mais leur bétail a été décimé par la sécheresse et ils se sont rapidement convertis en agriculteurs sédentaires [<i>Ehel R'Guig</i> signifie <i>mince</i>].
Hassi Bagara	1935	Originaires de <i>Zéneiga Barké</i> , ils se sont d'abord déplacés à <i>Sélibaby</i> puis à <i>Kini-koumou</i> pendant 20 ans (commune de <i>Hassi Chaggar</i>) avant de s'installer définitivement à <i>Hassi Bagara</i> [<i>Hassi Bagara</i> signifie <i>le puits des vaches</i>].

Hassi Lebihad	1978	Nomades venus en transhumance depuis <i>Azrane</i> (<i>Assaba</i> ?) qui ont vus au fur et à mesure des années de sécheresse la taille des troupeaux diminuer et qui se sont donc reconvertis dans l'agriculture [<i>Hassi Lebihad</i> signifie <i>le puits blanc</i>].
Iboiline	1974	Anciens pasteurs qui venaient en transhumance depuis les régions du <i>Sahel</i> et qui, attirés par l'abondance des pâturages, ont décidé de se sédentariser pour sauvegarder le bétail [<i>Iboiline</i> correspond au nom de la tribu du chef du village].
Jedida	1993	Originaires du village voisin de <i>Ehel R'Guig</i> , les familles qui se sont installées à <i>Jédida</i> étaient en désaccord politique avec celles qui sont restées [<i>Jédida</i> signifie <i>nouveau</i>].
Nakhailé I	1974	Originaires de <i>Kiffa</i> , ils venaient régulièrement en transhumance pour chercher des pâturages. Puis au fur et à mesure ils ont fini par se sédentariser et pratiquer l'agriculture [<i>Nakhailé</i> signifie <i>palmier dattier</i>].
Nakhailé II	1974	Originaires de l' <i>Assaba</i> , ils venaient régulièrement en transhumance et l'abondance des pâturages les a amenés à s'installer définitivement près de l' <i>oued Niordé</i> et les potentialités agricoles ont accéléré leur reconversion.
Nakhailé III	1994	Originaires de <i>Nakhailé I</i> , les tensions politiques et sociales entre les frères du chef du village les ont conduit à s'installer quelques kilomètres à l'est, de l'autre côté de l' <i>oued</i> , et à couper toutes les relations avec les habitants du premier village.
Nakhailé IV	1997	Originaires de <i>Nakhailé I</i> , les tensions politiques et sociales entre les frères du chef du village les ont conduit à s'installer quelques centaines de mètres à l'ouest.
Tabal I	1973	Originaires de <i>Kiffa</i> , ces nomades venaient régulièrement en transhumance du mois de décembre jusqu'à la fin juin. Mais la sécheresse a ravagé les troupeaux et ils ont du se reconvertir dans l'agriculture [<i>Tabal</i> signifie <i>tambour</i>].
Tabal II (dit <i>Taghtani</i>)	1975	Anciens transhumants venus de l' <i>Assaba</i> qui s'étaient installés à <i>Tabal III</i> mais le village s'est, <i>pour des raisons internes</i> , disloqué en trois autres petites localités d'agriculteurs [<i>Tabal Taghtani</i> signifie <i>Tabal</i> situé <i>le plus bas</i>].
Tabal III (dit <i>Vogani</i>)	1950	Ces nomades venaient en transhumance dans la région en raison de l'abondance des pâturages. Mais, à partir de 1978, des raisons politiques et familiales ont conduit le village à s'éclater en quatre localités [<i>Vogani</i> signifie <i>le plus haut</i>].
Tabal IV (dit <i>Teydouma</i>)	1982	Ces nomades avaient l'habitude de passer l'hivernage entre <i>Kiffa</i> et <i>Kankossa</i> et de descendre dans la région de <i>Arr</i> entre décembre et juin. La disparition de leur cheptel les ont poussés à se fixer [<i>Tabal Teydouma</i> signifie <i>tambour du baobab</i>].
Tajounit El Hassen	1978	Anciens pasteurs à l'époque des années grasses originaires de <i>Kankossa</i> , ils avaient l'habitude de passer les mois de décembre à juin dans les environs de <i>Testaye</i> Soninké, qui est d'ailleurs le lieu de naissance du chef du village...
Testaye Peul	1979	Originaires de <i>M'Bargou Thioutinkobé</i> (<i>Gorgol</i>), ces nomades venaient en transhumance et, attirés par l'abondance des pâturages, ont décidé de se sédentariser afin de pratiquer l'agriculture et l'élevage dans les environs.
Testaye Soninké	1919	Originaires de <i>Guémou</i> (commune de <i>Khabou</i>) [<i>Testaye</i> est le témoin d'une catégorie d' <i>arbres</i> qui étaient très nombreux dans la zone par le passé].
Windé Gnibi	1919	Pasteurs originaires du <i>Guidimakha</i> mais attirés par l'abondance des pâturages qui font la qualité de ce lieu [<i>Windé Gnibi</i> signifie <i>l'ère de pause de l'éléphant</i>].

Annexe 2

Fiches de synthèse par localité

Pour chacune des localités de la commune de *Arr*, nous avons regroupé toutes les informations déjà mentionnées dans cette monographie sous forme de tableaux thématiques à l'échelle de la commune en un seul tableau concernant l'ensemble des données à l'échelle villageoise. Ce sont autant de photographies synthétiques qui permettent de visualiser rapidement la situation localité par localité mais les dimensions sociologique, économique et géographique que nous avons soulignées dans l'analyse et qui permettaient de saisir les dynamiques inter villageoises, communales voire intercommunales sont ici complètement ignorées. Il sera important de les garder à l'esprit dans la définition d'une politique de développement de la commune de *Arr*.

00	Arr		Créat.	Pop.	Maire de la Commune : <i>Hamidou Soumaré</i>				
			1906	2 352	Chef du village : <i>Mamadou Souleymane Soumaré</i>				
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé	<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Dur	8	9	316		1	2	1	
Agriculture	Falo (<i>Niorde</i>) et Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
						120	700	160	980
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1980		10 jardins			2 bornes	1 équipé	17	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>	
	36	4	4	1	2	2	1	<i>Sélibaby</i>	
Dynamiq. loc	Une coopérative maraîchère (360 femmes et 5 hommes) qui a adhéré à l'U.C.F.G. Une Association Culturelle et Sportive des jeunes reconnue depuis 1998.								
Priorités	Désenclavement		Construction de 2 salles de classe		Construction d'un dispensaire équipé		Eau : branchements privés		
Ressources	L'agriculture, les revenus issus de l'émigration, l'élevage, le maraîchage, les dynamiques locales.								

01	Azbé Maure		Créat.	Pop.	Chef du village : <i>Mohamed Ould Maciré</i>				
			1978	200					
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé	<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Dur	2	1	70					
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
						50	40	30	120
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1993		2 jardins				1 équipé		
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>	
								<i>Testaye</i>	
Dynamiq. loc	Une coopérative maraîchère (50 femmes) qui a adhéré à <i>El Wane</i> .								
Priorités	Construction d'un dispensaire		Construction d'un puits		Achat d'un moulin à mil		Protection des champs		
Ressources	L'agriculture, l'élevage, la gomme arabique.								

02	Azbé Peul		Créat.	Pop.	Chef du village : Daouda Sow					
			1981	200						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	18501	18501	18501	18501						
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							140	200	140	480
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								Testaye		
Dynamiq. loc										
Priorités	Construction d'un puits		Construction d'une école		Protection des champs		Construction d'un dispensaire			
Ressources	L'élevage, l'agriculture.									

03	Bamba Ould Jiddou		Créat.	Pop.	Chef du village : Mohamed Ould Mokhartir					
			1984	185						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Préc.	2	1	43						
Agriculture	Falo (<i>Niorde</i>) et Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							10	30	50	90
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								Arr		
Dynamiq. loc										
Priorités	Construction d'un puits		Construction d'une école		Protection des champs					
Ressources	L'agriculture, l'élevage, la gomme arabique.									

04	Bocéabé		Créat.	Pop.	Chef du village : Malal Samba Dia					
			1977	166						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Préc.	2	1	40						
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							600	400	200	1 200
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								Testaye		
Dynamiq. loc										
Priorités	Construction d'un puits		Protection des champs		Construction D'une école en dur					
Ressources	L'élevage, l'agriculture.									

05	Bouguirbé Maure		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : <i>Taleb Ould Moïlid</i>					
			1977	316						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Dur	3	2	75						1
Agriculture	Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							?	?	?	?
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1998		50 m ²						1	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								Arr		
Dynamiq. loc	Deux coopératives maraîchères (50 et 70 membres) qui ont adhéré à <i>El Wane</i> .									
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'un poste de santé			Construction d'une mosquée			
Ressources	L'agriculture sous pluie, l'élevage et la cueillette (gomme).									

06	Bouguirbé Peul		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : <i>Mamadou Yéro Dia</i>					
			1930	147						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
Agriculture	Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							110	400	250	760
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								Arr		
Dynamiq. loc										
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'un parc à vaccinations			Protection des champs			
Ressources	L'élevage et l'agriculture.									

07	Bouguirbé Ehel Abeïd		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : <i>Soueid Ould Abeïd</i>					
			1978	24						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
Agriculture	Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							20	?	50	70
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								Arr		
Dynamiq. loc										
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'un poste de santé			Construction d'une école			
Ressources	L'agriculture et la gomme arabique.									

08	Bouguirbé Ehel Boudiougéné-		Créat.	Pop.	Chef du village : <i>Joumah Ould Boudiougéré</i>						
			1978	102							
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>	
Agriculture	Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>		
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	Marché proche Arr			
Dynamiq. loc											
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'un poste de santé			Construction d'une école				
Ressources	L'agriculture sous pluie et la gomme arabique.										

09	Bouguirbé Ehel Mamourou		Créat.	Pop.	Chef du village : <i>Bouh Ould Mamourou</i>						
			1978	47							
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>	
Agriculture	Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>		
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	Marché proche Arr			
Dynamiq. loc											
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'une école			Construction d'un poste de santé				
Ressources	L'agriculture sous pluie et la gomme arabique.										

10	Djegui Amar Noh		Créat.	Pop.	Chef du village : <i>Amar Noh Ould M'Bareck</i>						
			1963	661							
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>	
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>	
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>		
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	Marché proche Sélibaby			
Dynamiq. loc	Une coopérative maraîchère dynamique (150 femmes) dont la présidente a impulsé la constitution d' <i>El Wane</i> (l'Union de Djegui).										
Priorités	Construction poste de santé			Construction d'une mosquée			Construction de salles de classe				
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage. Le G.R.D.R. soutient activement la coopérative (clôture, puits maraîcher).										

Djegui Peul		Créat.	Pop.	Chef du village : Harouna Bâ						
		1935	238							
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B.
Agriculture	Falo (Oued) et Diéri.			Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total	
Maraîchage	Date	Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Cord.	Marché proche		
Dynamiq. loc	Sélibaby									
Priorités	Construction d'un puits		Construction d'une école		Construction d'une mosquée					
Ressources	L'élevage et l'agriculture.									

Ehel R'Guig		Créat.	Pop.	Chef du village : Mohamed O. El Hadj O. R'Guig						
		1978	239							
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B.
Agriculture	Falo (Oued) et Diéri.			Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total	
Maraîchage	Date	Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Cord.	Marché proche		
Dynamiq. loc	Testaye									
Priorités	Construction d'un puits		Construction d'un poste de santé		Protection des champs					
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.									

Hassi Bagara		Créat.	Pop.	Chef du village : Dramane Niayé Camara						
		1935	788							
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé		P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B.
Agriculture	Falo (Oued) et Diéri.			Elevage		Ov.	Bov.	Cap.	Total	
Maraîchage	Date	Surface		Eau		Réseau	Forage	Puits		
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Cord.	Marché proche		
Dynamiq. loc	Testaye-Tachott									
Priorités	Construction d'un puits		Construction d'un barrage		Construction d'un dispensaire					
Ressources	L'agriculture, l'émigration et l'élevage.									

14	Hassi Lebihad		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : Kharchi Ould Hamadi					
			1978	225						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Dur	3	2	102						
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							100	120	180	400
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1997		60 m ²						1	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								<i>Testaye</i>		
Dynamiq. loc	Deux coopératives maraîchères (100 et 20 femmes) qui ont adhéré à <i>El Wane</i>									
Priorités	Construction d'un puits			Protection des champs			Construction d'un poste de santé			
Ressources	L'agriculture, l'élevage et la gomme arabique.									

15	Iboiline		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : Dah Ould Hamalla					
			1974	171						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Préc.	2	1	81						1
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							120	90	50	260
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								<i>Testaye</i>		
Dynamiq. loc										
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'une école.			Protection des champs			
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.									

16	Jedida		<i>Créat.</i>	<i>Pop.</i>	Chef du village : Abdarrahmane Ould Vanvane					
			1993	81						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	18525	18525	18525	18525						1
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
							30	35	30	95
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1993		450 m ²							
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>		
								<i>Testaye</i>		
Dynamiq. loc	Une coopérative maraîchère (50 femmes) qui a adhéré à <i>El Wane</i> .									
Priorités	Construction d'un puits			Protection des champs			Construction d'un poste de santé.			
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.									

Nakhaïlé I		Créat.	Pop.		Chef du village : <i>Halpha Ould Hamod</i>				
		1974	188						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé	<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Dur	3	2	74					1
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
						200	50	100	350
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1995		50 m ²					1	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>	
								Arr	
Dynamiq. loc	Une coopérative maraîchère (53 femmes, 12 hommes) qui a adhéré à l' <i>U.C.F.G.</i>								
Priorités	Désenclavement		Construction d'un barrage		Construction d'un poste de santé				
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.								

Nakhaïlé II		Créat.	Pop.		Représentant du village : <i>Abass Ould Srakha</i>				
		1974	314						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé	<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	1 Dur	4	2	162					
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
						50	200	150	400
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1998		50 m ²					1	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>	
								Arr	
Dynamiq. loc	Trois coopératives maraîchères (65, 37, et 33 membres) qui ont adhéré à <i>El Wane</i> .								
Priorités	Construction d'un puits		Construction d'un poste de santé		Protection des champs				
Ressources	L'agriculture, l'élevage et la gomme arabique.								

Nakhaïlé III		Créat.	Pop.		Chef du village : <i>Mohamed Ould Demba</i>				
		1994	95						
Education	<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé	<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
	18518	18518	18518	18518					
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.				Elevage	<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>
						?	16	30	46
Maraîchage	<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau	<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
	1997		40 m ²					1	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>	
								Arr	
Dynamiq. loc	Une coopérative maraîchère (43 membres) qui a adhéré à <i>El Wane</i> .								
Priorités	Construction d'un puits		Protection des champs		Construction d'une mosquée				
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.								

20	Nakhaïlé IV		Créat.	Pop.	Chef du village : Cheikh Ould Hamod							
			1997	113								
Education		<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>	
		1 Préc.	2	1	60							
Agriculture		Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.			Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>		
							30	120	150	300		
Maraîchage		<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>		
		1998		30 m ²								
Infrast. éco.		<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>			
									Arr			
Dynamiq. loc		Une coopérative maraîchère (56 membres) qui a adhéré à <i>El Wane</i> .										
Priorités		Construction d'un puits			Construction d'une école			Protection des champs				
Ressources		L'agriculture, l'élevage et la gomme arabique.										

21	Tabal I		Créat.	Pop.	Chef du village : Khalifa Ould Makhayer							
			1973	268								
Education		<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>	
		1 Dur	3	3	166							
Agriculture		Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.			Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>		
							60	100	120	280		
Maraîchage		<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>		
		1997		50 m ²						1		
Infrast. éco.		<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>			
		1							Arr			
Dynamiq. loc		Une coopérative maraîchère (92 femmes) qui a adhéré à <i>El Wane</i> .										
Priorités		Construction d'un puits			Protection des champs			Construction d'un poste de santé				
Ressources		L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.										

22	Tabal II		Créat.	Pop.	Chef du village : Mohamed Vall Ould M'Boirick							
			1975	200								
Education		<i>Ecole</i>	<i>Class.</i>	<i>Instit.</i>	<i>Inscr.</i>	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>	
		18521	18521	18521	18521						1	
Agriculture		Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.			Elevage		<i>Ov.</i>	<i>Bov.</i>	<i>Cap.</i>	<i>Total</i>		
							120	200	160	480		
Maraîchage		<i>Date</i>		<i>Surface</i>		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>		
		1997		60 m ²						1		
Infrast. éco.		<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i>			
									Arr			
Dynamiq. loc		Deux coopératives maraîchères (60 et 25 membres) qui ont adhéré à <i>El Wane</i> .										
Priorités		Construction d'un puits			Protection des champs			Construction d'une banque de céréales				
Ressources		L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.										

23	Tabal III	Créat.	Pop.	Chef du village : Mohamed Ould Moctar						
		1950	188							
Education	<i>Ecole</i> 1 Dur	<i>Class.</i> 2	<i>Instit.</i> 1	<i>Inscr.</i> 41	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i> 1
Agriculture	Diéri.			Elevage		<i>Ov.</i> 100	<i>Bov.</i> 110	<i>Cap.</i> 200	<i>Total</i> 410	
Maraîchage	<i>Date</i> 1976		<i>Surface</i> 50 m ²		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i> 1 équipé	<i>Puits</i> 1	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i> 1	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i> Arr		
Dynamiq. loc	Une coopératives maraîchère (90 membres) qui n'a adhéré à aucune union.									
Priorités	Construction d'un puits			Protection des champs		Construction d'un poste de santé				
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.									

24	Tabal IV	Créat.	Pop.	Chef du village : Yévra Ould Mehdy						
		1982	413							
Education	<i>Ecole</i> 1 Dur	<i>Class.</i> 4	<i>Instit.</i> 4	<i>Inscr.</i> 140	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.			Elevage		<i>Ov.</i> 160	<i>Bov.</i> 200	<i>Cap.</i> 180	<i>Total</i> 540	
Maraîchage	<i>Date</i> 1996		<i>Surface</i> 60 m ²		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i>	<i>Puits</i>	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i> Arr		
Dynamiq. loc	Deux coopératives maraîchères (117 et 20 membres) qui ont adhéré à <i>El Wane</i> .									
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'une mosquée		Construction d'un barrage				
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.									

25	Tajounit El hassen	Créat.	Pop.	Chef du village : Lebatt Ould El Hassen						
		1978	286							
Education	<i>Ecole</i> 1 Dur	<i>Class.</i> 4	<i>Instit.</i> 2	<i>Inscr.</i> 128	Santé		<i>P.S.</i>	<i>I.M.S.</i>	<i>A.A.</i>	<i>U.S.B.</i>
Agriculture	Falo (<i>Oued</i>) et Diéri.			Elevage		<i>Ov.</i> 100	<i>Bov.</i> 150	<i>Cap.</i> 120	<i>Total</i> 370	
Maraîchage	<i>Date</i> 1996		<i>Surface</i> 60 m ²		Eau		<i>Réseau</i>	<i>Forage</i> 1 en cours	<i>Puits</i> 1	
Infrast. éco.	<i>Bout.</i>	<i>Fours</i>	<i>Moul.</i>	<i>Bouch.</i>	<i>Forges</i>	<i>Bijout.</i>	<i>Cord.</i>	<i>Marché proche</i> Testaye		
Dynamiq. loc	Une coopérative maraîchère (120 femmes) qui a adhéré à <i>El Wane</i>									
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'un dispensaire		Construction d'un parc à vaccinations		Protection des champs		
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage. Le G.R.D.R. a appuyé le village à travers sa coopérative pour construire le puits.									

26	Testaye Peul	Créat.	Pop.	Chef du village : Abdoulaye Yéro Diallo					
		1979	129						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B.
	18527	18527	18527	18527					
Agriculture	Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						100	120	60	280
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Cord.	Marché proche	
								Testaye	
Dynamiq. loc									
Priorités	Construction d'un puits			Protection des champs					
Ressources	L'agriculture et l'élevage.								

27	Testaye	Créat.	Pop.	Chef du village : Boulaye Silly Camara					
		1919	1 502						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B.
	1 Dur	3	2	37					
Agriculture	Falo (Oued) et Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						100	500	100	700
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage	Puits	
	1996		50 m ²				2 équipés	2	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Cord.	Marché proche	
	5	1	2	1	1			Sélibaby	
Dynamiq. loc									
Priorités	Construction d'un puits			Protection des champs			Construction d'une maternité		
Ressources	L'agriculture, l'émigration et l'élevage.								

28	Windé Gnibi	Créat.	Pop.	Chef du village : Mamadou Adama Dia					
		1919	398						
Education	Ecole	Class.	Instit.	Inscr.	Santé	P.S.	I.M.S.	A.A.	U.S.B.
	1 Préc.	2	1	66					
Agriculture	Diéri.				Elevage	Ov.	Bov.	Cap.	Total
						200	400	250	850
Maraîchage	Date		Surface		Eau	Réseau	Forage	Puits	
Infrast. éco.	Bout.	Fours	Moul.	Bouch.	Forges	Bijout.	Cord.	Marché proche	
								Arr	
Dynamiq. loc									
Priorités	Construction d'un puits			Construction d'une école			Construction d'une mosquée		
Ressources	L'agriculture, la gomme arabique et l'élevage.								

Annexe 3
Tableau des
distances entre
les localités de la
commune de Arr

Arr	Azbé Maure	Azbé Peul	Bamba O/ Jiddou	Bocéabé	Bouguirbé Maure	Bouguirbé Peul	Boug. Ehel Abeïd	Boug. Ehel Boud.	Boug. Ehel Mam.	Djegui Amar Noh	Djegui Sambouldi	Djegui Foulbé Diéri	Ehel R'Guig	Hassi Bagara	Hassi Lebihad	Iboïline	Jedida	Nakhaïlé I	Nakhaïlé II	Nakhaïlé III	Nakhaïlé IV	Tabal I	Tabal II	Tabal III	Tabal IV	Tajount El Hassen	Testaye Peul	Testaye Soninké	Windé Gnibi	
Arr	19,5	19	3	25	7	10,5	8	8	9	26	28	29	21	27	10,5	25	22	6	8	7	5	5,5	4	15	14	22	16	15	5,5	
<i>Azbé Maure</i>	19,5		0,5	22,5	14,5	24,5	21,5	24,5	24,5	23,5	6,5	8,5	9,5	10,5	16,5	8	14,5	11,5	13,5	11,5	12,5	14,5	12	13,5	17	11,5	11,5	5,5	4,5	25
<i>Azbé Peul</i>	19	0,5		22	14	24	21	24	24	23	7	9	10	10	16	7,5	14	11	13	11	12	14	11,5	13	16,5	11	11	5	4	24,5
<i>Bamba O/ Jiddou</i>	3	22,5	22		28	10	13,5	11	11	12	29	31	32	24	30	13,5	28	25	9	11	10	8	8,5	7	18	17	25	19	18	8,5
<i>Bocéabé</i>	25	14,5	14	28		30	27	30	30	22	7	9	8	4	11	13,5	0,5	3	19	17	18	20	17,5	19	22,5	17	3	11	10	30,5
<i>Bouguirbé Maure</i>	7	24,5	24	10	30		3,5	1,5	1,5	1,5	31	33	37	26	32	17	30	27	13	15	14	12	12,5	11	8	13,5	27	19	20	4
<i>Bouguirbé Peul</i>	10,5	21,5	21	13,5	27	3,5		3,5	3	2	28	30	33	23	29	13,5	27	23	16,5	18,5	17,5	15,5	16	14,5	4,5	10	23	16	17	7,5
<i>Boug. Ehel Abeïd</i>	8	24,5	24	11	30	1,5	3,5		0,5	1,5	30	32	35	26	32	17	30	27	14	16	15	13	10	8,5	8	13,5	27	19	20	5,5
<i>Boug. Ehel Boudioug.</i>	8	24,5	24	11	30	1,5	3	0,5		1	30	32	35	26	32	17	30	27	14	16	15	13	10	8,5	7,5	13	27	19	20	5,5
<i>Boug. Ehel Mamourou</i>	9	23,5	23	12	22	1,5	2	1,5	1		22	24	27	25	31	15,5	22	26	15	17	16	14	10	8,5	6,5	12	26	18	19	5,5
<i>Djegui Amar Noh</i>	26	6,5	7	29	21	31	28	30	30	22		2	3	17	23	14,5	21	18	20	18	19	21	18,5	20	23,5	18	18	12	11	31,5
<i>Djegui P. Sambouldi</i>	28	8,5	9	31	23	33	30	32	32	24	2		3,5	19	25	16,5	23	20	22	20	21	23	20,5	22	25,5	20	20	14	13	33,5
<i>Djegui P. Foulbé Diéri</i>	29	9,5	10	32	8	37	33	35	35	27	3	3,5		10	13	17,5	7,5	10	23	21	22	24	21,5	23	26,5	21	10	15	14	34,5
<i>Ehel R'Guig</i>	21	10,5	10	24	4	26	23	26	26	25	7	19	10		7	9,5	4	1	15	13	14	16	13,5	15	18,5	13	1	7	6	26,5
<i>Hassi Bagara</i>	27	16,5	16	30	11	32	29	32	32	31	12	14	13	7		15,5	11	8	21	19	20	22	19,5	21	24,5	19	8	13	12	32,5
<i>Hassi Lebihad</i>	10,5	8	7,5	13,5	13,5	17	13,5	17	17	15,5	14,5	16,5	17,5	9,5	15,5		13,5	10,5	12,5	10,5	11,5	13,5	5	6,5	9	3,5	10,5	2,5	3,5	16
<i>Iboïline</i>	25	14,5	14	28,5	0,5	30	27	30	30	22	6,5	8,5	7,5	4	11	13,5		3	19	17	18	20	17,5	19	22,5	17	3	11	10	30,5
<i>Jedida</i>	22	11,5	11	25	3	27	23	27	27	26	7	9	10	1	8	10,5	3		16	14	15	17	14,5	16	19,5	14	0,5	8	7	27,5
<i>Nakhaïlé I</i>	6	13,5	13	9	19	13	16,5	14	14	15	20	22	23	15	21	12,5	19	16		2	1	1	3	2	21,5	16	16	10	9	11,5
<i>Nakhaïlé II</i>	8	11,5	11	11	17	15	18,5	16	16	17	18	20	21	13	19	10,5	17	14	2		1	3	3	4	19,5	14	14	8	7	13,5
<i>Nakhaïlé III</i>	7	12,5	12	10	18	14	17,5	15	15	16	19	21	22	14	20	11,5	18	15	1	1		2	3	3	20,5	15	15	9	8	12,5
<i>Nakhaïlé IV</i>	5	14,5	14	8	20	12	15,5	13	13	14	21	23	24	16	22	13,5	20	17	1	3	2		3	2	22,5	17	17	11	10	10,5
<i>Tabal I</i>	5,5	12	11,5	8,5	17,5	12,5	16	10	10	10	18,5	20,5	21,5	13,5	19,5	5	17,5	14,5	3	3	3	3		1,5	14	8,5	14,5	6,5	7,5	11
<i>Tabal II</i>	4	13,5	13	7	19	11	14,5	8,5	8,5	8,5	20	22	23	15	21	6,5	19	16	2	4	3	2	1,5		15,5	10	16	8	9	9,5
<i>Tabal III</i>	15	17	16,5	18	22,5	8	4,5	8	7,5	6,5	23,5	25,5	26,5	18,5	24,5	9	22,5	19,5	21,5	19,5	20,5	22,5	14	15,5		5,5	19,5	11,5	12,5	12
<i>Tabal IV</i>	14	11,5	11	17	17	13,5	10	13,5	13	12	18	20	21	13	19	3,5	17	14	16	14	15	17	8,5	10	5,5		14	6	7	17,5
<i>Tajount El Hassen</i>	22	11,5	11	25	3	27	23	27	27	26	7	9	10	1	8	10,5	3	0,5	16	14	15	17	14,5	16	19,5	14		8	7	27,5
<i>Testaye Peul</i>	16	5,5	5	19	11	19	16	19	19	18	12	14	15	7	13	2,5	11	8	10	8	9	11	6,5	8	11,5	6	8		1	19,5
<i>Testaye Soninké</i>	15	4,5	4	18	10	20	17	20	20	19	11	13	14	6	12	3,5	10	7	9	7	8	10	7,5	9	12,5	7	7	1		20,5
<i>Windé Gnibi</i>	5,5	25	24,5	8,5	30,5	4	7,5	5,5	5,5	5,5	31,5	33,5	34,5	26,5	32,5	16	30,5	27,5	11,5	13,5	12,5	10,5	11	9,5	12	17,5	27,5	19,5	20,5	

Annexe 4

De l'enquête à la rédaction : contexte et méthodologie

I) Présentation succincte de la région du *Guidimakha*

La *Wilaya* du *Guidimakha* est la région située le plus **au sud de la Mauritanie** et le chef-lieu de la région, *Sélibaby*, est distant de 640 kilomètres par rapport à la capitale, *Nouakchott*.

Le *Guidimakha* s'étend sur **une superficie de 10 800 km²**, ce qui lui confère la place de plus petite région dans la typologie administrative du pays. Mais elle comprend plus de 160 000 habitants²¹. **La densité de population (15 hab/km²)** est ainsi relativement élevée par rapport à la moyenne du pays (environ 2 hab/km²).

Cette *Wilaya* est constituée d'**un plateau sédimentaire sablo-argileux**, souvent latéritique, doucement incliné vers le fleuve et disséqué par **un réseau hydrographique dense**. Les *oueds* découpent le paysage en de multiples barrières naturelles qui entravent les échanges matériels et humains. **Les reliefs principaux** sont la falaise gréseuse de l'*Assaba* qui s'impose depuis le nord de la région jusqu'aux limites des communes de *Hassi Chaggar* et *Bouilly*, et la colline d'*Artémou* qui sépare la commune de *Ajar* de la commune de *Tachott*. De **nombreux inselbergs granitiques** sont parsemés dans toute la *Wilaya*.

Le *Guidimakha* est limité **au nord** par la *Wilaya* de l'*Assaba* (*Kiffa*) et **à l'ouest** par la *Wilaya* du *Gorgol* (*Kaédi*). **A l'est et au sud**, les limites sont des cours d'eau naturels : l'*oued Karakoro* fait frontière avec le Mali et le fleuve *Sénégal* avec le Sénégal.

Administrativement la *Wilaya* est divisée en **deux *Moughataa*** et **dix-huit communes** :

- **La *Moughataa* de *Sélibaby*** avec **11 sièges communaux** : *Ajar*, *Arr*, *Baédiam*, *Gouraye*, *Hassi Chaggar*, *Khabou*, *Ouloumbonny*, *Sélibaby*, *Soufi*, *Tachott* et *Wompou*.

- **La *Moughataa* de *Ould Yengé*** avec **7 sièges communaux** : *Bouanze*, *Bouilly*, *Dafort*, *El Aweïnatt*, *Lahraj*, *Ould Yengé* et *Tektaké*.

II) Le contexte de la décentralisation en Mauritanie²² :

La politique de décentralisation en Mauritanie est assez récente : c'est **l'ordonnance n°87-289 du 20 octobre 1987** qui a institué **les communes** et jusqu'à aujourd'hui, celles-ci constituent **l'unique échelon de collectivités territoriales décentralisées** créé dans le cadre de cette décentralisation. Nous pouvons toutefois distinguer **les communes urbaines** – toutes les communes des chefs-lieux de *Wilaya* et de *Moughataa* - des **communes rurales**.

Cette ordonnance définit le statut juridique et administratif des communes, détermine leur régime financier et fixe leurs compétences :

Article premier : *La commune est une collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Pour l'exercice des compétences que lui confère la Loi, elle dispose d'un budget, d'un personnel et d'un domaine propre.*

Depuis cette ordonnance, **cinq élections ont été organisées** (en 1989, en 1991, en 1994 et en 1998). Les dernières élections ont eu lieu en octobre 2001.

²¹ Le dernier Recensement Administratif National à Vocation d'Etat Civil (R.A.N.V.E.C.) date de septembre 1998 et totalise exactement 161 953 habitants. Mais la précision des chiffres qui sont à notre disposition correspond à l'échelle communale et non l'échelle villageoise. Ces résultats contrastent parfois considérablement avec les informations recueillies sur le terrain. De manière générale, il faut donc rester très prudent vis-à-vis des données statistiques citées dans cette monographie (cf. Critique des chiffres et des données).

²² Un document intitulé « Code pratique annoté d'administration des collectivités locales » édité par le Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunications (Direction des Collectivités Locales) reprend en détails les instructions relatives à l'administration de ces communes.

La **politique de décentralisation**, impulsée depuis 1987, offre **un contexte favorable** à la mise en place de **programmes de développement local**. En effet, **le G.R.D.R.** (Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural) intervient dans le *Guidimakha* depuis 1989 en appui aux organisations de base. Cette O.N.G. soutient ainsi tout projet de développement initié par une structure associative dans des domaines aussi variés que l'hydraulique, les aménagements de surface, le maraîchage ou encore la gestion des organisations. **Les populations se sont d'ailleurs appropriées cette approche** en créant qui des associations, qui des coopératives professionnelles, dont certaines se sont même fédérées en Union pour mener des projets à une échelle plus grande et de manière plus percutante. Ainsi, parallèlement à ce processus de décentralisation émanant d'une volonté gouvernementale et conceptualisée depuis Nouakchott, ces structures ont entrepris des actions allant finalement dans le même sens, celui d'**un renforcement de l'initiative locale**.

Durant ces dix dernières années, **certains conseils communaux ont joué un rôle important**, à la charnière entre les volontés des populations et l'appui des divers organismes de développement (O.N.G. nationales et internationales, structure de coopération décentralisée, autres partenaires financiers). Ils sont ainsi devenus **des acteurs du développement local**. Mais les communes restent confrontées à **de nombreux blocages** parmi lesquels :

- Une société civile très mal informée dans un contexte d'analphabétisme quasi-général.
- Des revenus faibles pour des populations vivant dans des conditions de survie difficiles.
- Un manque de formation des élus locaux.
- Une absence de données d'analyse.
- De très faibles recettes fiscales et de faibles subventions (quelle que soit leur origine)...

La mise en œuvre de la politique de décentralisation a commencé à apporter **des solutions** afin que les élus puissent assumer leur rôle. **Des formations** se succèdent portant sur les thèmes qui concernent « la décentralisation et le développement local », « la gestion et l'administration des collectivités locales », « le développement régional »...

Ainsi, fort de ce qui précède, **le G.R.D.R. a vu la nécessité d'apporter une contribution à la mise en pratique de cette volonté politique** dans la région du *Guidimakha* en participant à l'élaboration de **monographies communales**.

III) Les monographies communales, fruits d'un partenariat étroit entre les conseils communaux et le G.R.D.R. :

Le G.R.D.R. considère que ce travail monographique relève d'**une évolution logique de la démarche de développement à la base** impulsée depuis une dizaine d'années dans la région. Mais **il a impliqué dès le départ les acteurs nouveaux que sont les municipalités** issues de la décentralisation et qui font leurs premiers pas dans le développement. Le but était, sous forme appropriée, de mettre à disposition les données disponibles concernant la région afin **d'établir un véritable outil** de diagnostic à l'échelle communale sur lequel pourront s'appuyer les futures politiques de développement local générées par les communes.

- Les objectifs :

- Appuyer les collectivités locales par l'élaboration d'**un outil de référence** regroupant les données socio-économiques concernant chacune des communes : cela permettra de connaître mieux les situations communales (leur fonctionnement, leurs contraintes, leurs ressources, leurs besoins et leurs priorités de développement), de disposer d'informations permettant d'agir de façon efficace et de rapprocher les communes entre elles afin de faire la promotion de partenariat efficace et durable.
- Appuyer chemin faisant l'**élaboration de plans pluriannuels de développement local** à l'échelle communale ou inter-communale.

- Les étapes :

• Les monographies ont été élaborées en collaboration étroite entre les municipalités et le G.R.D.R. Les municipalités ont mis à la disposition du projet des enquêteurs qui ont participé à une formation sur la conduite d'enquêtes de terrain et ont assuré ensuite la réalisation de ces enquêtes. Le G.R.D.R. a apporté un appui méthodologique et matériel nécessaire à l'élaboration d'un tel outil.

Dès le départ, **les municipalités ainsi que l'administration** (*Gouverneur (Wilaya), Hakème (Moughataa)*) **ont été consultées** afin d'établir les finalités qui étaient assignées à ce travail. De même, à *Nouakchott*, la Direction des Collectivités Locales a été informée du lancement de ce programme et l'a encouragé. Les résultats vont être confrontés à ceux obtenus dans d'autres *Wilaya*.

• **Un travail de recherche bibliographique** a ensuite été mené afin d'éviter les doubles emplois avec d'autres travaux déjà existants. Deux documents importants peuvent ainsi être mentionnés.

- *Monographie régionale, Wilaya du Guidimakha : l'identité régionale*, élaborée par le Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale (base 1996).

- **P. Bradley, C. Raynaut, J. Torrealba** : *Le Guidimakha mauritanien, Diagnostic et propositions d'action*, étude financée par *War on Want* (octobre 1977).

• **L'élaboration du questionnaire socio-économique** : Le travail de recherche sur le terrain a été réalisé sur la base d'une enquête socio-économique imaginée par l'équipe du G.R.D.R. mais soumise au préalable à la critique des municipalités qui ont proposé des rectifications et des compléments. Ce questionnaire aborde des données d'ordre géographique, historique, démographique, sociologique et économique.

• **La délimitation des communes** : Au démarrage de l'enquête, la cellule du G.R.D.R. a demandé aux maires des dix-huit communes de communiquer **la liste des localités relevant du territoire de leur commune. Ces limites n'ont pas été évidentes à établir** car les localités ne faisaient pas toutes partie intégrante des limites fixées par les décrets de constitution des communes datant de 1986-1987 pour les communes urbaines et de 1988 pour les communes rurales (décret cité dans le texte). Il arrive parfois que certaines localités soient situées à la limite entre deux communes. Cette approche a néanmoins permis d'**attirer l'attention des municipalités sur l'importance que revêt la connaissance du territoire communal** dans la mise en place d'une politique communale de développement.

• **Les enquêtes** : Ce sont les municipalités qui ont choisi leurs enquêteurs (secrétaire général, enseignant, conseiller municipal - c'est le cas pour *Arr*, autres...) afin de garantir au maximum la fiabilité des informations recueillies. Le G.R.D.R. a organisé **une session de formation** à la technique d'enquête d'une durée d'une journée. De même, pendant l'enquête, le G.R.D.R. a effectué **des missions de suivi** pour appuyer l'enquêteur et, si nécessaire, réorienter son travail.

• **Le traitement des données** : La cellule du G.R.D.R. a procédé au dépouillement des données brutes et à leur organisation sur des tableaux thématiques. Les premiers résultats ont été soumis à la validation des municipalités et de certains acteurs clés de certaines localités, ce qui a permis des corrections importantes.

• **La rédaction des monographies** : Elle a été réalisée avec l'appui du personnel qualifié du G.R.D.R. Toutes les synthèses sont soumises à l'approbation des municipalités.

• **Une ébauche cartographique** : Une carte de chaque commune a été réalisée à partir d'un travail de terrain (relevé des coordonnées de toutes les localités et des lieux importants à l'aide d'un G.P.S., fond de carte I.G.N. au 1/200 000 pour les cours d'eau et les reliefs) sur le logiciel de Dessin Assisté par Ordinateur (D.A.O.) *Adobe Illustrator*.

- **Une critique des chiffres et des données** : L'enquête a été conduite au niveau de toutes les localités de toutes les communes considérées. Les données ont été recoupées et vérifiées autant que possible mais elles restent à **prendre avec précaution** surtout pour certains secteurs d'activités (taille du cheptel pour l'élevage, production annuelle pour l'agriculture) ou pour toutes les données statistiques (chiffres du R.A.N.V.E.C.).

- **Les communes choisies** : Ce travail d'élaboration des monographies communales a été engagé à la fin du premier semestre 1999, après les élections municipales de janvier 1999. Il est escompté, à terme, de réaliser le travail pour les **dix-huit communes** qui composent la région. Mais étant donné le nombre important de communes²³, l'action a été engagée par étapes progressives avec un rythme moyen de six communes traitées par étape. **La première phase est primordiale** car elle a notamment pour objet de tester et de valider la démarche retenue.

Pour cette première phase, **sept communes ont finalement été concernées** : il s'agit de *Sélibaby* et de *Ould Yengé* et de *Arr, Baédiam, Bouilly, Dafort et Tachott*.

Les deux premières communes ont été retenues pour leur qualité de **communes urbaines**. *Sélibaby* est chef-lieu de *Moughataa* et de *Wilaya*, *Ould Yengé* est chef-lieu de *Moughataa*. Ces deux villes constituent **des pôles** administratifs, politiques et socio-économiques importants.

Les cinq autres communes correspondent à des **communes rurales** dont les chefs-lieux sont **des centres importants** qui accueillent chaque année des habitants nouvellement sédentarisés attirés par les potentialités commerciales et agricoles. L'évolution de ces communes a des répercussions évidentes sur les communes voisines et leur équipement aura une résonance directe et immédiate sur les localités de ces communes. Notons que la commune de *Bouilly* a été incluse dans la première phase en février 2000 car cette commune entretient avec la commune voisine de *Ould Yengé* des relations étroites qui seront autant d'atouts pour développer des programmes communs de développement.

ATTENTION

Cette monographie n'est pas statique.

Il s'agit d'un premier travail de diagnostic territorial à l'échelle communale dont les données devront être nécessairement corrigées et réactualisées régulièrement.

²³ De plus, ce travail a été réalisé sur le budget initial de la cellule du G.R.D.R. (cf. la convention d'objectif). Pour cette raison aussi, il ne pouvait être envisagé de toucher l'ensemble des communes de la région.